

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



المنكوبية السامية للتخصيص
+٠٥٤٤٠٤٤٤ +٠٤.٠٠.٠٠٠٠ | ٥٥٤٤٤٤
Haut-Commissariat au Plan

**CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION
DE LA PROVINCE DE**

KENITRA

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2024

DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-KENITRA

**ROYAUME DU MAROC
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN**

***CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION
DE LA PROVINCE DE***

KENITRA

**D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2024**



**DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-KENITRA**

Novembre 2025

Sommaire

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES	6
LISTE DES TABLEAUX ANNEXES	8
INTRODUCTION	11
CHAPITRE 1 : POPULATION PROVINCIALE	15
1. POPULATION ET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE	15
1.1. POPULATION ET MENAGES	15
1.2. EVOLUTION SPATIALE DE LA POPULATION : ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE	17
2. URBANISATION	18
3. STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES	19
3.1. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE	19
3.2. RAPPORT DE MASCULINITE	23
3.3. RATIO DE DEPENDANCE DEMOGRAPHIQUE	25
4. NUPTIALITE	26
4.1. STATUT MATRIMONIAL ET SEXE	26
4.2. STATUT MATRIMONIAL ET MILIEU DE RESIDENCE	28
4.3. ENREGISTREMENT A L'ETAT CIVIL	29
4.4. AGE MOYEN SINGULIER AU MARIAGE	30
4.5. CELIBAT DEFINITIF	32
5. NIVEAU DE LA FECONDITE	33
6. COUVERTURE MEDICALE	34
7. POPULATION EN SITUATION DU HANDICAP	35
8. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES	37
CHAPITRE 2 : CAPITAL HUMAIN	41
1. APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE	41
2. CONNAISSANCE DES LANGUES	42
3. SCOLARISATION ET NIVEAU D'INSTRUCTION	44
3.1. SCOLARISATION DES ENFANTS	44
3.2. NIVEAU D'ETUDE	45
4. UTILISATION DE L'INTERNET	48
4.1. UTILISATION DE L'INTERNET SELON LE NIVEAU D'ETUDE ET LE SEXE	49

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

4.2. UTILISATION DE L'INTERNET SELON LE NIVEAU D'ETUDE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	50
5. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS CULTURELS.....	52
5.1 EVOLUTION DES TAUX D'ANALPHABETISME :	52
5.2 EVOLUTION DES TAUX DE SCOLARISATION:	53
CHAPITRE 3 : DEFIS SOCIO-ECONOMIQUES	57
1. ACTIVITE	57
1.1. TAUX NET D'ACTIVITE.....	57
1.2 TAUX NET D'ACTIVITE PAR AGE ET MILIEU DE RESIDENCE.....	58
1.3 TAUX NET D'ACTIVITE PAR AGE ET SEXE.....	60
2. EMPLOI	61
3. CHOMAGE.....	66
4. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITE.....	67
CHAPITRE 4 : CONDITIONS D'HABITAT	71
1. TYPE DE LOGEMENT	71
2. NOMBRE DE PIECES DU LOGEMENT OCCUPEES PAR LE MENAGE	73
3. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT	73
4. ANCIENNETE DU LOGEMENT.....	75
5. EQUIPEMENTS DU LOGEMENT	76
5.1. EQUIPEMENTS DE BASE	76
5.2. MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES	77
5.3. MODE D'EVACUATION DES DECHETS MENAGERS.....	78
5.4. MODE DE CUISSON FREQUEMMENT UTILISE.....	79
6. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'HABITAT	80
ANNEXE STATISTIQUE.....	85

Liste des tableaux

Tableau n° 1: Population légale de la province de Kénitra par milieu de résidence	15
Tableau n° 2: Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence	16
Tableau n° 3: Evolution de la population légale de Kénitra entre 2014 et 2024	17
Tableau n° 4: Evolution du taux d'urbanisation (%)	18
Tableau n° 5: Population provinciale par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal (%)	20
Tableau n° 6: Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel (%)	22
Tableau n° 7: Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)	23
Tableau n° 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence(%) ...	24
Tableau n° 9: Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)	25
Tableau n° 10: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)	27
Tableau n° 11: Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)	28
Tableau n° 12: Enregistrement à l'état civil par sexe et milieu de résidence, province de Kénitra en 2024 (%)	30
Tableau n° 13: Age moyen singulier au mariage par sexe et milieu de résidence	31
Tableau n° 14: Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence, province de Kénitra en 2024 (%)	33
Tableau n° 15: Indicateur Conjoncturel de Fécondité selon le milieu de résidence	33
Tableau n° 16: Taux de couverture médicale selon le sexe et le milieu de résidence (%)	35
Tableau n° 17: Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence	36
Tableau n° 18: Evolution des principaux indicateurs démographiques	37
Tableau n° 19: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)	41
Tableau n° 20: Population alphabétisées de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) et selon le sexe et le milieu de résidence (%)	43

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

Tableau n° 21; Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 par sexe et milieu de résidence (%)	45
Tableau n° 22: Population provinciale de 10 ans et plus par niveau d'études dans l'enseignement général et par milieu de résidence (%).....	46
Tableau n°23: Population provinciale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)	47
Tableau n°24: Part de la population âgée de 5 ans et plus utilisant internet durant les trois derniers mois selon le sexe et le niveau scolaire (%).....	50
Tableau n° 25: Part de la population âgée de 5 ans et plus utilisant internet durant les trois derniers mois selon le milieu de résidence et le niveau scolaire (%)	51
Tableau n° 26: Evolution des taux d'analphabétisme et de scolarisation, Province de Kénitra.....	52
Tableau n° 27: Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)	57
Tableau n° 28: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et les groupes d'âges (%)	59
Tableau n° 29: Taux net d'activité par groupes d'âges et par sexe (%)	61
Tableau n°30: Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)	62
Tableau n°31: Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe(%)	64
Tableau n°32: Taux de chômage par sexe et milieu de résidence(%)	66
Tableau n°33: Les principaux indicateurs de l'activité (%)	67
Tableau n°34: répartition des ménages sédentaires selon le type de logement et le milieu de résidence (%)	71
Tableau n°35: répartition des ménages sédentaires selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence (%)	73
Tableau n°36: Répartition des ménages sédentaires selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence (%)	74
Tableau n°37: Répartition des ménages sédentaires selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)	75
Tableau n°38: Ménages sédentaires selon les équipements de base dont dispose le logement (%)	76
Tableau n°39: Ménages sédentaires selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)	77

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KENITRA

Tableau n°40: Ménages sédentaires selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%)	78
Tableau n°41: Ménages sédentaires selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%)	79
Tableau n°42: Evolution des principaux indicateurs de l'habitat, province de Kénitra	80

Liste des graphiques

Graphique n°1: Part de la population provinciale dans la population régionale (%)	16
Graphique n°2: Evolution de la population urbaine, rurale.....	18
Graphique n°3: Evolution du taux d'urbanisation (%).....	19
Graphique n°4: Pyramide des âges de la population de Kénitra	21
Graphique n°5: Rapport de masculinité par âge fonctionnel	24
Graphique n°6: Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)	25
Graphique n°7: Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)....	26
Graphique n°8: population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)	28
Graphique n°9: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%).....	29
Graphique n°10: Age moyen singulier au mariage par sexe et par milieu de résidence	32
Graphique n°11: Indicateur Conjoncturel de Fécondité par milieu de résidence	34
Graphique n°12: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)	42
Graphique n°13: Population alphabétisées de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) aux niveaux provincial, régional et national (%)	44
Graphique n°14: Population provinciale selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence (%)	47
Graphique n°15: Population provinciale de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe (%)	48
Graphique n° 16: Proportions d'utilisation d'internet, en 2024	49
Graphique n°18: Taux net d'activité provincial selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	58
Graphique n°19: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et les groupes d'âges (%)	60
Graphique n°20: Taux net d'activité par tranche d'âge et par sexe(%)	61
Graphique n°21: Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)	63
Graphique n°22: Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe (%)	65
Graphique n°23: Ménages sédentaires selon le type de logement et le milieu de résidence (%).....	72

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KENTRA

Graphique n°24: Ménages sédentaires selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (%)	74
Graphique n°25: Ménages sédentaires selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)	76

Liste des tableaux annexes

Tableau n° 1A : Evolution de la population municipale par sexe et milieu de résidence, province de Kénitra	85
Tableau n°2A : Population régionale alphabétisée selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence et le sexe (%)	85
Tableau n°3A : Population nationale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)	86
Tableau n°4A : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%)	86
Tableau n°5A : Population nationale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%)	87

INTRODUCTION

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024 (RGPH 2024) s'inscrit dans le cadre des hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a souligné l'importance stratégique de cette opération nationale, véritable pilier de la planification et de l'évaluation des politiques publiques. En effet, le recensement constitue un instrument essentiel pour accompagner la mise en œuvre du modèle de développement national, fondé sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale.

Cette opération de recensement se distingue par une série de nouveautés majeures, tant sur le plan méthodologique que technologique, visant à améliorer la qualité, la rapidité et la portée des données produites. Elle vise à élargir les champs d'investigation à de nouvelles thématiques, notamment la protection sociale, et à adopter des approches modernes pour la collecte et le traitement des informations, afin de disposer de statistiques fiables et actualisées permettant d'anticiper les besoins changeants des citoyens et d'orienter efficacement les politiques publiques aux niveaux national, régional et local.

Le RGPH 2024 est marqué ainsi par une digitalisation complète du processus de collecte. De ce fait, la collecte des données a été entièrement numérisée, permettant la saisie directe et la transmission en temps réel des informations aux serveurs centraux. Aussi, les travaux cartographiques ont été conduits à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG) mobile, permettant la subdivision du territoire national en districts de recensement géoréférencés et assurant le repérage précis des établissements économiques et des infrastructures sociales de base.

Sur le plan méthodologique, une approche binaire des questionnaires a été adoptée pour la première fois. Un questionnaire de base (court) a été administré à l'ensemble des ménages afin de recueillir des données sur les structures démographiques, les typologies du parc logement et les phénomènes rares tels que la migration internationale et la mortalité, et un questionnaire plus détaillé (long), qui a concerné un échantillon de 30% des ménages, a été destiné à la collecte des thématiques classiques tels que la fécondité, le handicap, l'analphabétisme, l'éducation, l'activité économique, la mobilité et les

conditions d'habitation des ménages, en plus de nouvelles thématiques telles que la couverture médicale, l'usage des technologies de l'information et de la communication, ainsi que les questions environnementales et de développement durable. Ces ajouts visent à renforcer la capacité du recensement à suivre les orientations du Nouveau Modèle de Développement et la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.

Cette publication présente les principaux résultats du RGPH 2024 au niveau de la province de Kénitra. L'analyse repose sur une approche comparative, mettant en lumière les structures et les caractéristiques de la population ainsi que les disparités selon le milieu de résidence et le sexe, avec la comparaison au niveau régional pour situer la province dans son contexte régional. La comparaison est aussi assurée avec le précédent recensement pour mettre en lumière les avancées réalisées durant la période intercensitaire.

Les grands axes de cette publication s'articulent autour de quatre thématiques principales :

- Population provinciale ;
- Capital humain ;
- Défis socio-économiques ;
- Conditions d'habitat.

Chapitre 1 : Population provinciale

Chapitre 1 : Population provinciale

Pour mieux appréhender le profil démographique de la population, l'analyse à la fois des structures de la population et des niveaux de certains phénomènes démographiques s'avère nécessaire. Il s'agit, en particulier, de l'âge, du sexe, du statut matrimonial, et des niveaux de la fécondité et de la nuptialité.

1. Population et accroissement démographique

1.1. Population et Ménages

Au 1er septembre 2024, la population légale de la province de Kénitra comptait 1 284 247 habitants, soit 25,0% de la population régionale et environ 3,5% de la population nationale (Tableau n°1).

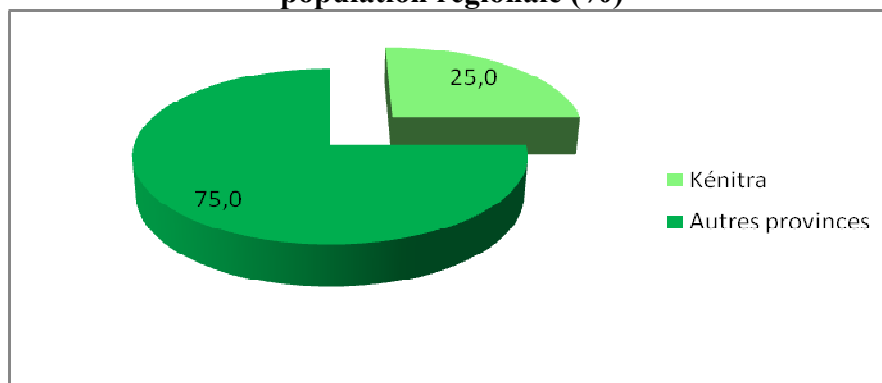
Tableau n°1: Population légale de la province de Kénitra par milieu de résidence

		Urbain	Rural	Ensemble
Kénitra		744 099	540 148	1 284 247
	%	57,9	42,1	100,0
Région		3 627 178	1 505 461	5 132 639
	%	70,7	29,3	100,0
National		23 110 108	13 718 222	36 828 330
	%	62,8	37,2	100,0
Province/Région	%	20,5	35,9	25,0
Province/National	%	3,2	3,9	3,5

Source : RGPH 2024

Par milieu de résidence, la province de Kénitra se caractérise par une prédominance du milieu urbain, puisque 57,9% de sa population est citadine. En plus, cette population de résidence urbaine constitue 20,5% de la population urbaine régionale et 3,2% de celle nationale.

Graphique n°1: Part de la population provinciale dans la population régionale (%)



Source : RGPH 2024

Par ailleurs, le nombre de ménages relevant de cette province s'élève à 300 046 dont 196 814 ménages citadins, soit 20,0% du total des ménages urbains de la région et 3,2% de ceux de l'ensemble du pays (tableau n°2).

Tableau n° 2: Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

	Ménages			Taille Moyenne		
	U	R	E	U	R	E
Province	196 814	103 232	300 046	3,7	5,2	4,2
Région	984 650	316 842	1 301 492	3,6	4,7	3,9
National	6 173 930	3 101 108	9 275 038	3,7	4,4	3,9

Source : RGPH2014

La taille moyenne des ménages, au niveau provincial, se situe aux alentours de 4,2 personnes par ménage, mais elle demeure plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 5,2 membres en moyenne cohabitent sous le même toit en milieu rural contre 3,7 en milieu urbain. En plus, cette taille dépasse légèrement celle enregistrée au niveau national (3,9). Ce constat reste valable en milieu rural (4,4), tandis qu'en milieu urbain la province enregistre la même taille enregistrée au niveau national (3,7).

1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique

La natalité, la mortalité et la migration constituent les principaux déterminants de l'accroissement de la population. Et c'est à travers la quantification de ces composantes démographiques que l'on parvient à évaluer le rythme de l'évolution de la population. Le taux d'accroissement annuel moyen demeure l'un des meilleurs indicateurs permettant d'informer sur le rythme de cette évolution.

Tableau n° 3: Evolution de la population légale de Kénitra entre 2014 et 2024

Milieu de résidence	Population en volume		TG (%) ¹	TA AM ² (%)
	2014	2024		
Urbain	606 993	744 099	22,6	2,06
Rural	454 442	540 148	18,9	1,74
Province	1 061 435	1 284 247	21,0	1,92
Région	4 580 866	5 132 639	12,0	1,14
National	33 848 242	36 828 330	8,8	0,85

Source : RGPH 2014 et 2024

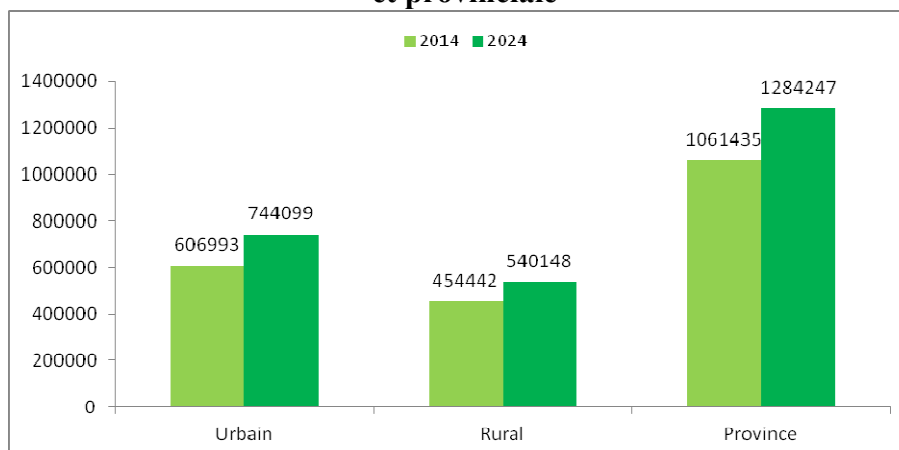
La population provinciale a augmenté, entre les recensements de 2014 et de 2024, de 222 812 habitants, en passant de 1 061 435 à 1 284 247 habitants. Elle a donc enregistré une hausse globale de 21,0%, selon un rythme annuel moyen de (1,92%). Cet accroissement est le fait en grande partie du milieu urbain dont la population a augmenté de 137 106 habitants, ce qui représente un accroissement global de 22,6% ou encore une hausse annuelle moyenne de 2,06%. Par contre, les populations régionale et nationale ont connu un accroissement positif, mais moins important que celui provincial, puisque leurs taux d'accroissement annuel moyen ont atteint 1,14% et 0,85% respectivement.

Par milieu de résidence, la population rurale a évolué au cours de cette période intercensitaire (2014-2024) de 18,9%, soit un rythme annuel moyen de l'ordre de 1,74%. Cette évolution est inférieure de 0,32 points de celle enregistrée en milieu urbain.

¹ TG : taux d'accroissement global

² TAAM : taux d'accroissement annuel moyen.

Graphique n°2: Evolution de la population urbaine, rurale et provinciale



Source : RGPHs 2014 et 2024

2. Urbanisation

L'urbanisation accélérée constitue l'un des phénomènes les plus inquiétants auquel sont confrontés les pays en voie de développement. Elle est le résultat de plusieurs facteurs à caractères socioéconomique et démographique (exode rural entre autres).

Pour mieux la saisir, il est utile d'en mesurer le rythme par le suivi de l'évolution du taux d'urbanisation³ dans le temps et dans l'espace.

Tableau n° 4: Evolution du taux d'urbanisation (%)

Milieu	2014	2024	Ecart
Province	57,2	57,9	0,7
Région	69,8	70,7	0,9
National	60,4	62,8	2,4

Source : RGPH 2014 et 2024

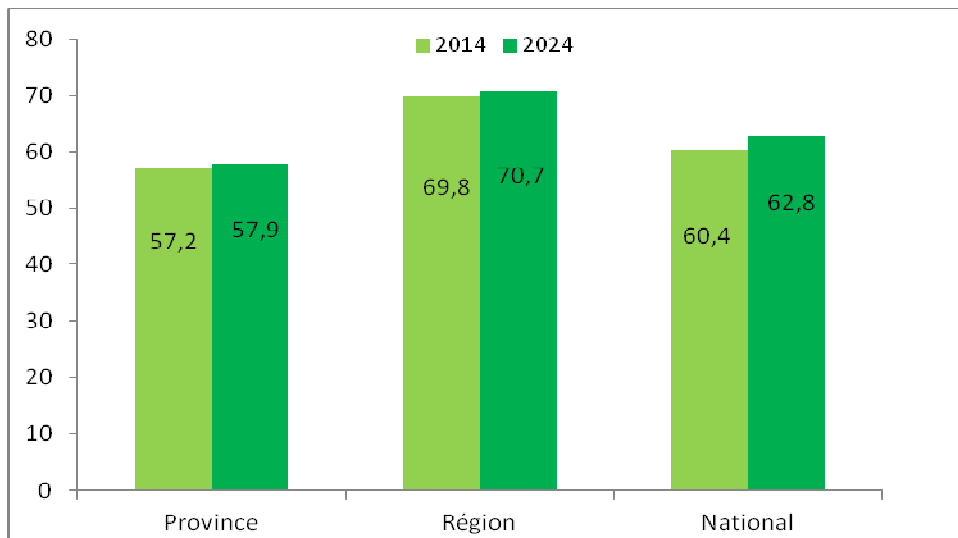
L'analyse des données présentées au tableau n°4, montre que le taux d'urbanisation enregistré, au niveau de la province de Kénitra (57,9%), est inférieur aux taux enregistrés aux niveaux régional (70,7 %), et national (62,8 %).

³ Le taux d'urbanisation n'est autre que la population urbaine rapportée à la population totale.

Par ailleurs, le rythme de l'évolution de l'urbanisation entre les deux derniers recensements au niveaux provincial et régional est presque le même, mais par contre, ce rythme est inférieur à celui enregistré au niveau national.

En effet, le taux d'urbanisation à la province de Kénitra est passé de 57,2% en 2014 à 57,9% en 2024, soit 0,7 points de plus, contre 0,9 points au niveau régional et 2,4 points pour l'ensemble du pays.

Graphique n°3: Evolution du taux d'urbanisation (%)



Source : RGPHs 2014 et 2024

3. Structures démographiques

Le suivi de la structure par âge et par sexe d'une population donnée permet d'une part, de se renseigner sur les changements qui affectent sa composition démographique, et d'autre part de déterminer ses besoins, notamment en matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

3.1. Structure par sexe et âge

3.1.1. Population selon les âges quinquennaux

La lecture du tableau n°5, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et par âge quinquennal, montre que la population de la province de Kénitra est une population très jeune. En effet,

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2024

44,5% de cette population est âgée de moins de 25 ans et 59,1 % ont moins de 35 ans.

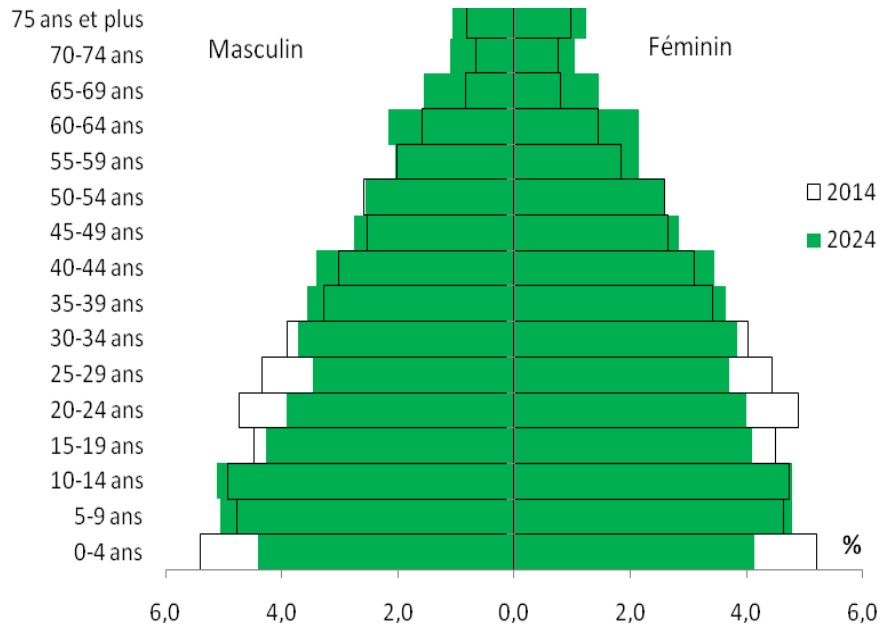
Ce constat est encore plus visible en milieu rural, puisque les jeunes de moins de 25 ans représentent 50,3 % de la population rurale, contre 40,2 % en milieu urbain, et ceux de moins de 35 ans représentent 64,2 % contre 55,5 % pour les citadins.

Tableau n° 5: Population provinciale par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal (%)

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-4	7,7	7,0	7,3	10,3	10,3	10,3	8,8	8,3	8,6
5-9	9,0	8,3	8,6	11,6	11,5	11,6	10,1	9,6	9,8
10-14	9,2	8,3	8,7	11,4	11,3	11,4	10,2	9,6	9,9
15-19	7,9	7,5	7,7	9,3	9,1	9,2	8,5	8,2	8,3
20-24	7,7	8,2	7,9	7,9	7,7	7,8	7,8	8,0	7,9
25-29	7,2	7,8	7,5	6,6	6,7	6,7	6,9	7,4	7,1
30-34	7,7	7,9	7,8	7,0	7,3	7,2	7,4	7,7	7,5
35-39	7,0	7,3	7,1	7,3	7,3	7,3	7,1	7,3	7,2
40-44	6,7	7,1	6,9	6,8	6,6	6,7	6,8	6,9	6,8
45-49	5,7	6,1	5,9	5,2	5,1	5,1	5,5	5,7	5,6
50-54	5,6	5,8	5,7	4,4	4,3	4,3	5,1	5,2	5,1
55-59	4,8	5,1	4,9	3,2	3,3	3,3	4,1	4,3	4,2
60-64	5,2	5,0	5,1	3,2	3,4	3,3	4,3	4,3	4,3
65-69	3,8	3,4	3,6	2,2	2,2	2,2	3,1	2,9	3,0
70-74	2,6	2,3	2,5	1,7	1,8	1,8	2,2	2,1	2,2
75 et+	2,4	2,8	2,6	1,7	2,1	1,9	2,1	2,5	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Graphique n°4: Pyramide des âges de la population de Kénitra



Source : RGPHs 2014 et 2024

La lecture du graphique n°4 montre que la base de la pyramide s’est rétréci depuis 2014. En effet, le poids des enfants de moins de cinq ans, des deux sexes, dans la population totale est passé de 10,6% en 2014 à 8,6% en 2024. Ce rétrécissement de la base de la pyramide pourrait être attribué, entre autres, à une baisse de la fécondité.

Cependant, l’accélération du phénomène de vieillissement de la population devient un constat visible. En effet, la part de la population de troisième âge ne cesse d’augmenter (11,8% en 2024 contre seulement 7,9% en 2014).

3.1.2. Population Selon les âges fonctionnels

Le tableau n°6, ci-après, présente la structure de la population par sexe et par groupe d’âge fonctionnel, selon le milieu de résidence. Cette structure met en relief quatre types de sous populations : la population d’âge préscolaire (0-5 ans), la population d’âge scolaire (6-14 ans), la population en âge d’activité (15-59 ans) et la population dite de troisième âge (60 ans ou plus).

Tableau n° 6: Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel (%)

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0 à 5	9,5	8,7	9,0	12,7	12,6	12,6	10,8	10,2	10,6
6 à 14	16,4	14,9	15,6	20,6	20,5	20,7	18,3	17,3	17,7
15 à 59	60,3	62,8	61,4	57,7	57,4	57,6	59,2	60,7	59,7
60 ou +	14,0	13,5	13,8	8,8	9,5	9,2	11,7	11,8	11,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
0 à 5	8,9	8,0	8,4	11,5	11,3	11,4	9,6	9,0	9,3
6 à 14	15,9	14,3	15,1	19,8	19,3	19,5	17,1	15,8	16,3
15 à 59	60,5	62,7	61,6	57,7	57,4	57,4	59,8	61,1	60,4
60 ou +	14,8	15,0	14,9	11,0	12,1	11,5	13,7	14,1	14,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
0 à 5	9,2	8,3	8,8	10,7	10,4	10,6	9,8	9,1	9,4
6 à 14	16,7	15,3	16,0	19,3	18,6	19,0	17,7	16,5	17,1
15 à 59	60,4	62,3	61,3	57,0	57,2	57,1	59,1	60,3	59,8
60 ou +	13,9	14,2	14,0	12,9	13,9	13,4	13,5	14,1	13,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

a) Population d'âge préscolaire

La population d'âge préscolaire représente environ 10,6% de la population provinciale, contre respectivement 9,3% et 9,4% aux niveaux régional et national. En milieux urbain et rural, les proportions de cette même tranche d'âge s'établissent respectivement à 9,0% et à 12,6% à l'échelon provincial, 8,4% et 11,4% à l'échelon régional et, enfin, 8,8% et 10,6% à celui national.

b) Population d'âge scolaire

La population en âge de scolarisation représente 17,7% du total de la population provinciale. En milieu rural, cette proportion atteint 20,7%, dépassant de 5,1 points celle du milieu urbain (15,6%). Aussi, presque les mêmes proportions et les mêmes écarts par milieu sont-ils observés aussi bien au niveau régional que national.

c) Population en âge d'activité

Selon les données du dernier recensement de la population et, indépendamment du niveau géographique, presque 6 personnes sur 10 sont potentiellement actifs (59,7%) (Tableau n°6).

La comparaison par milieu de résidence révèle que le poids de cette catégorie de la population est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, les écarts par milieu sont de l'ordre de 3,8 points au niveau provincial, de 4,2 au niveau régional et national.

d) Population du troisième âge

La population dite du troisième âge représente 11,8% de la population de la province de Kénitra, contre respectivement 14,0% et 13,8% aux niveaux régional et national.

Selon le milieu de résidence, la part des personnes âgées au niveau provincial est plus importante en milieu urbain (13,8%) qu'en milieu rural (9,2%). Ce constat reste le même au niveau régional, par contre au niveau national, on constate une légère prédominance du milieu urbain (14,0%) contre (13,4%) en milieu rural.

3.2. Rapport de masculinité⁴

3.2.1. Rapport de masculinité par âge fonctionnel

Au niveau provincial, tableau n°7, le rapport de masculinité s'élève à 100,5%. Ce rapport est supérieur à celui de la région (98,7%) ; et est légèrement supérieur à celui calculé pour l'ensemble du pays (99,5%).

Tableau n° 7: Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)

	0-14 ans	15-59 ans	60 ans ou plus	Total
Province	106,4	98,1	99,7	100,5
Région	106,3	96,6	95,9	98,7
National	106,8	97,5	95,2	99,5

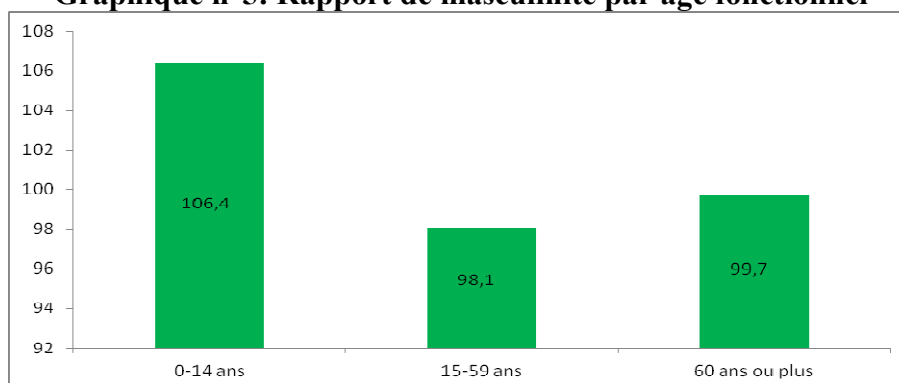
Source: RGPH 2024

Par ailleurs, il convient de signaler qu'au fur et à mesure que l'on avance dans l'âge, ce rapport se renforce, de plus en plus, en faveur des femmes suite à l'effet combiné de la mortalité et de la migration.

⁴ Le rapport de masculinité est le rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins.

En effet, le rapport de masculinité passe de 106,4% pour la tranche d'âge 0-14 ans à 99,7% pour celle des personnes âgées de 60 ans ou plus. Aussi, cette tendance reste-t-elle la même aussi bien pour le niveau régional que pour l'ensemble du pays (Graphique n°5).

Graphique n°5: Rapport de masculinité par âge fonctionnel



Source : RGPH 2024

3.2.2. Rapport de masculinité par milieu de résidence

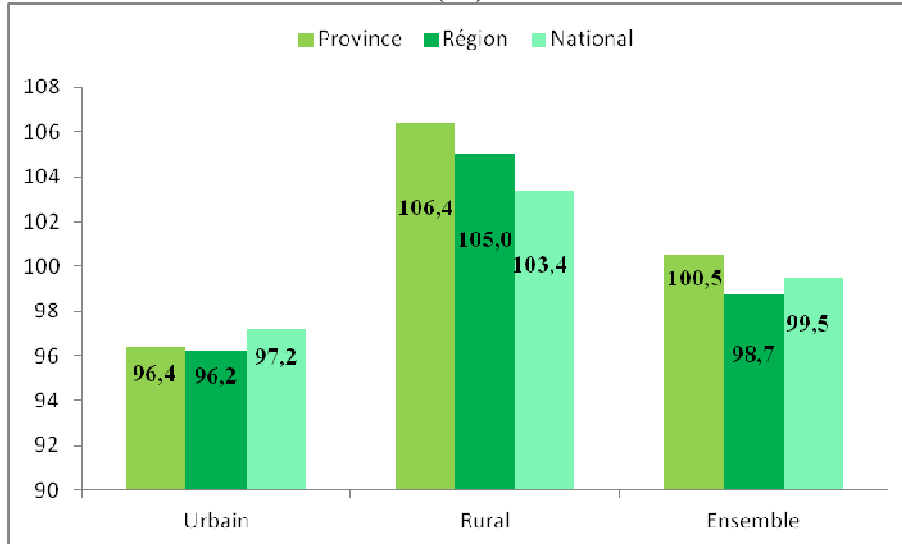
L'analyse du rapport de masculinité selon le milieu de résidence révèle deux situations différentes. En effet, si en milieu urbain ce sont les femmes qui l'emportent sur les hommes (964 hommes pour 1000 femmes), en milieu rural c'est la situation inverse qui se produit, puisqu'on enregistre un rapport de 1064 hommes pour 1000 femmes. Une telle situation pourrait avoir plusieurs causes : la migration féminine vers le milieu urbain pourrait en être une.

Tableau n° 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence(%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Province	96,4	106,4	100,5
Région	96,2	105,0	98,7
National	97,2	103,4	99,5

Source: RGPH 2024

Graphique n°6: Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

3.3. Ratio de dépendance démographique ⁵

Au niveau de la province de Kenitra, le rapport de dépendance s'établit à 64,7%. Ce rapport moyen cache un important déséquilibre par milieu de résidence. En effet, la charge économique supportée par la population potentiellement active en milieu rural est de l'ordre de 74,2% contre seulement 59,1% en milieu urbain.

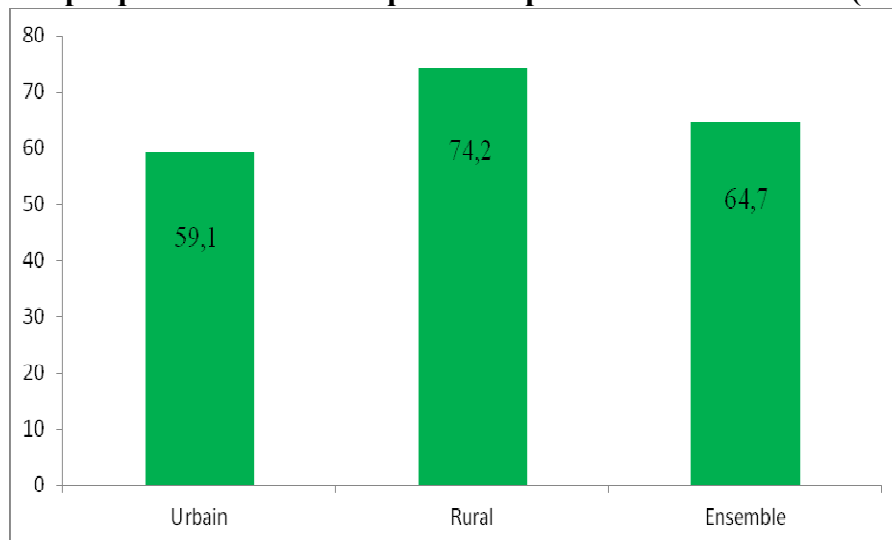
Tableau n° 9: Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Province	59,1	74,2	64,7
Région	59,5	74,4	63,7
National	60,7	75,0	65,8

Source: RGPH 2024

⁵ C'est un rapport entre les individus d'âge inactif défini, de 0-14 ans et 60 ans ou plus, et les individus d'âge actif, de 15 à 59 ans. Il indique la charge que doit supporter ces derniers.

Graphique n°7: Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

4. Nuptialité⁶

Considérée comme un phénomène sociodémographique renseignant sur l'attachement de la population à l'institution du mariage, la nuptialité revêt une importance capitale dans la compréhension du niveau de la fécondité des couples, notamment à travers l'analyse des structures matrimoniales.

4.1. Statut matrimonial et sexe

L'examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial, tableau n°10, fait ressortir que 31,6 % de cette population sont célibataires, et seulement 3,7% sont divorcés et 4,5% sont veufs. Le statut le plus dominant est celui des mariés, avec plus de la moitié des personnes recensées (60,2%).

⁶ La population cible est celle âgée de 15 ans et plus.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KENITRA

Tableau n° 10: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)

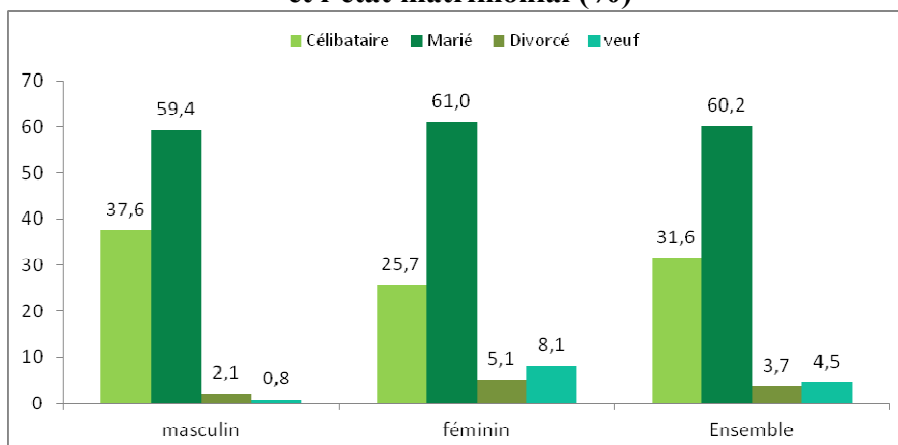
	Etat matrimonial	sexe		Ensemble
		masculin	féminin	
Province	Célibataire	37,6	25,7	31,6
	Marié	59,4	61,0	60,2
	Divorcé	2,1	5,1	3,7
	veuf	0,8	8,1	4,5
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	38,4	27,4	32,8
	Marié	58,3	58,4	58,3
	Divorcé	2,3	5,2	3,8
	veuf	1,0	9,1	5,1
	Total	100,0	100,0	100,0
National	Célibataire	39,3	27,3	33,2
	Marié	57,9	58,7	58,3
	Divorcé	1,9	4,6	3,3
	veuf	0,9	9,4	5,2
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Par sexe, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (37,6%) que chez les femmes (25,7%), Ce différentiel entre sexe devient, en revanche, insignifiant quand il s'agit du statut des mariés. En effet, selon le sexe, la part des hommes mariés est de 59,4% contre 61,0% pour les femmes.

Cependant, les statuts de divorcé et de veuf sont plus de 4,5 fois plus importants chez les femmes (13,2%) que chez les hommes (2,9%).

Graphique n°8: population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)



Source : RGPH 2024

4.2. Statut matrimonial et milieu de résidence

L'analyse par milieu de résidence, tableau n°11, montre, encore une fois, la prédominance du statut des mariés (58,0% en milieu urbain contre 64,4% en milieu rural).

Tableau n° 11: Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)

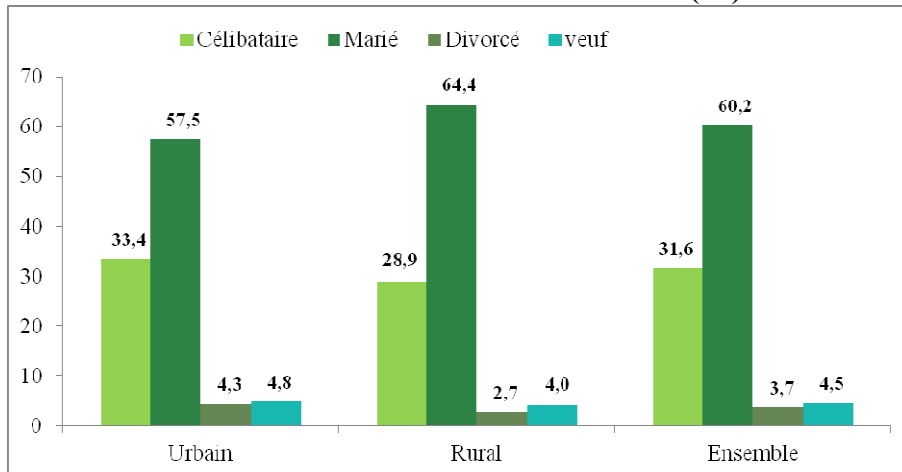
	Etat matrimonial	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Célibataire	33,4	28,9	31,6
	Marié	57,5	64,4	60,2
	Divorcé	4,3	2,7	3,7
	veuf	4,8	4,0	4,5
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	33,9	29,9	32,8
	Marié	56,7	62,6	58,3
	Divorcé	4,2	2,7	3,8
	veuf	5,2	4,9	5,1
	Total	100,0	100,0	100,0
National	Célibataire	34,3	31,1	33,2
	Marié	56,6	61,4	58,3
	Divorcé	3,9	2,2	3,3
	veuf	5,2	5,3	5,2
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Indépendamment du milieu de résidence, plus de trois personnes, de plus de 15 ans, sur dix sont des célibataires (33,4% en milieu urbain et 28,9% en milieu rural).

Par ailleurs, la population en situation de divorce représente 4,3% de la population cible du milieu urbain et 2,7% de celle du milieu rural. Alors que la population en situation de veuvage représente 4,8% de la population cible du milieu urbain et 4,0% de celle du milieu rural. Un tel écart entre milieux pourrait être expliqué d'une part, par l'éventuelle stabilité de l'institution du mariage en milieu rural et d'autre part, par les possibilités de remariage offertes dans ce milieu.

Graphique n°9: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

4.3. Enregistrement à l'état civil

En 2024, il a été constaté des déclarations quasi-générales de naissances, puisque le taux d'enregistrement à l'état civil dépasse les 99,0% aux niveaux national (99,5%), régional (99,3%) et provincial (99,1%), pour tout milieu confondu.

En milieu urbain, le taux provincial s'élève à 99,5%, s'égalant à son homologue régional. Mais il reste au rural de la province de rattraper son retard, puisque le niveau de déclarations baisse à 98,5%, reculant de 0,4 point derrière la région et de 0,8 point derrière le national.

Pour ce qui est la répartition par sexe, les déclarations de naissances sont presque de même ordre chez les femmes et les hommes avec une petite variation de 0,1 point en faveur du genre masculin. Pour tout milieu confondu, le taux d'enregistrement atteint 99,1% pour les hommes et 99,0% pour les femmes. Il s'améliore en milieu urbain pour se stabiliser à égalité à 99,5% et il se dégrade en milieu rural en passant à 98,6% pour les hommes et 98,4% pour les femmes.

Tableau n° 12: Enregistrement à l'état civil par sexe et milieu de résidence en 2024 (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	99,5	98,6	99,1
	Féminin	99,5	98,4	99,0
	Ensemble	99,5	98,5	99,1
Région	Masculin	99,5	99,0	99,4
	Féminin	99,5	98,8	99,3
	Ensemble	99,5	98,9	99,3
National	Masculin	99,6	99,3	99,5
	Féminin	99,6	99,2	99,4
	Ensemble	99,6	99,3	99,5

Source : RGPH 2024

4.4. Age moyen singulier au mariage

La lecture des données présentées au tableau n°12, ci-dessous, révèle que l'âge moyen singulier au mariage au niveau de la province de Kénitra est de 27,3 ans, cet âge est inférieur à celui calculé aux niveaux régional (28,4 ans) et national (28,5 ans).

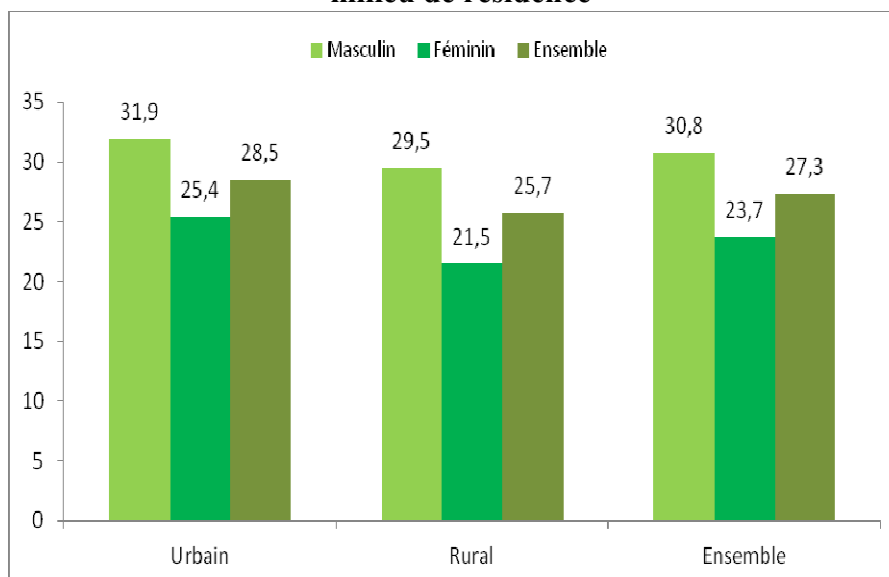
Tableau n° 13: Age moyen singulier au mariage par sexe et milieu de résidence

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	31,9	29,5	30,8
	Féminin	25,4	21,5	23,7
	Ensemble	28,5	25,7	27,3
Région	Masculin	32,8	30,8	32,2
	Féminin	25,9	21,8	24,7
	Ensemble	29,3	26,5	28,4
National	Masculin	32,8	31,8	32,4
	Féminin	25,4	23,0	24,6
	Ensemble	29,0	27,5	28,5

Source : RGPH 2024

L'examen de l'âge moyen singulier au mariage selon le milieu de résidence montre que les ruraux concluent leur premier mariage à peu près trois ans plus tôt que les citadins (25,7 ans en milieu rural contre 28,5 ans en milieu urbain). Aussi, indépendamment du milieu de résidence, les hommes se marient-ils plus tardivement que les femmes. En effet, l'écart d'âge par sexe est de 7,1 ans au niveau provincial (6,5 ans en milieu urbain et 8 ans en milieu rural).

Graphique n°10: Age moyen singulier au mariage par sexe et par milieu de résidence



Source : RGPH 2024

4.5. Célibat définitif

En 2024, le taux de célibat définitif⁷, a atteint 7,4 % à la province de Kénitra contre 9,4% au niveau de la région de Rabat-Salé-Kénitra.

Selon le milieu, le célibat, à 55 ans exact, s'accroît plus en milieu urbain qu'en milieu rural (respectivement 9,2 % et 3,9 %).

Par ailleurs, la différenciation par sexe montre que la proportion des femmes, à 55 ans, n'ayant pas vécu l'expérience du mariage, est plus importante que celle des hommes. En effet, le taux de célibat définitif féminin est de l'ordre de 9,3% contre 5,3 % pour les hommes.

⁷ Les mariages au-delà de 55 ans sont considérés comme étant très rares.

Tableau n° 14: Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence, en 2024 (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	6,9	2,2	5,3
	Féminin	9,3	5,5	9,3
	Ensemble	9,2	3,9	7,4
Région	Masculin	7,9	4,3	7,0
	Féminin	11,8	8,2	11,8
	Ensemble	10,4	6,3	9,4
National	Masculin	8,1	5,3	7,2
	Féminin	11,0	8,8	11,0
	Ensemble	10,1	7,1	9,1

Source : RGPH 2024

5. Niveau de la fécondité

Il s'agit de la fécondité des femmes en âge de procréation, saisie à travers la descendance finale des femmes⁸ et l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)⁹.

Tableau n° 15: Indicateur Conjoncturel de Fécondité selon le milieu de résidence

ICF	Urbain	Rural	Total
ICF-Province	1,85	2,58	2,14
ICF-Région	1,70	2,49	1,91
ICF-National	1,77	2,37	1,97

Source : RGPH 2024

En 2024, l'ICF de la province de Kénitra a atteint 2,14 enfants par femme, soit un niveau qui dépasse légèrement les niveaux régional et national (respectivement 1,91 et 1,97 enfants par femmes).

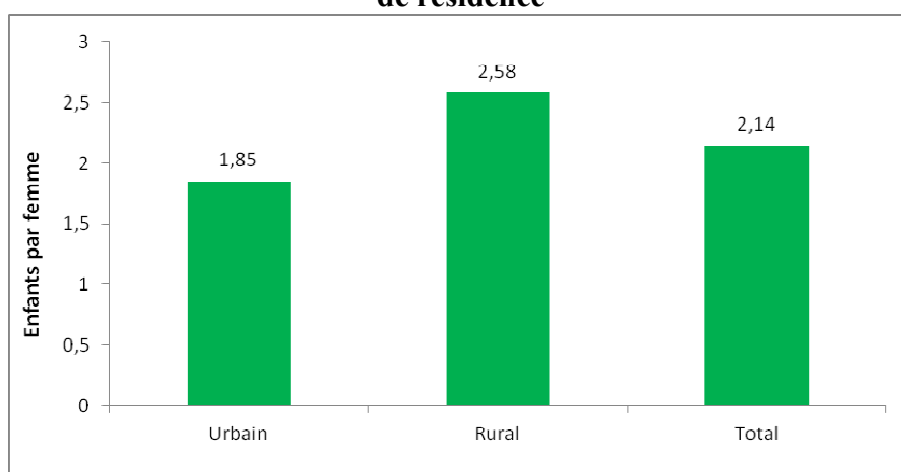
L'analyse de cet indice dans l'espace montre un écart substantiel entre les deux milieux de résidence. Ainsi, les femmes issues du milieu

⁸ Nombre moyen de naissances vivantes qu'ont eu les femmes parvenues en fin de vie féconde à la date de référence du recensement. En pratique, la descendance finale est calculée pour les femmes de 45 à 49 ans.

⁹ Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

rural sont relativement plus fécondes que celles du milieu urbain. En effet, la femme rurale met au monde, en moyenne, 2,58 enfants au cours de sa vie féconde contre 1,85 enfants par femme citadine. Un tel écart pourrait s'expliquer, entre autres, par l'importante différence qui existe entre les deux milieux quant au niveau d'instruction et l'utilisation de la contraception.

Graphique n°11: Indicateur Conjoncturel de Fécondité par milieu de résidence



Source: RGPH 2024

6. Couverture médicale

La concrétisation de la protection sociale est un point d'accès fondamental et indispensable pour la promotion de l'élément humain qui est un maillon essentiel du développement, permettant l'édification d'une société où règne la justice sociale et spatiale. La généralisation de la couverture médicale reste une de ses objectifs fondamentaux.

Tableau n° 16: Taux de couverture médicale¹⁰ selon le sexe et le milieu de résidence (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	69,3	70,7	70,0
	Rural	55,4	57,1	56,2
	Ensemble	63,2	65,1	64,1
Région	Urbain	73,0	74,6	73,8
	Rural	65,5	67,7	66,6
	Ensemble	70,7	72,7	71,7
National	Urbain	68,6	69,9	69,3
	Rural	69,7	71,7	70,6
	Ensemble	69,0	70,6	69,8

Source: RGPH 2024

Au niveau de la province de Kénitra, plus de 6 personnes sur 10 (64,1%) bénéficient d'une couverture médicale contre respectivement 71,7% et 69,8 % aux niveaux régional et national.

Par ailleurs, si aux niveaux national et régional les écarts des taux de couverture par milieu de résidence sont peu importants, ils se creusent davantage au niveau provincial (70,0% en milieu urbain contre seulement 56,2 % en milieu rural).

Cependant, indépendamment du niveau géographique, les écarts entre sexes ne dépassent guère 2 points de pourcentage.

7. Population en situation du handicap

Selon les Nations Unies, il est considéré comme handicapée, toute personne ayant au moins une grande difficulté ou une incapacité totale dans l'un des six domaines d'activité de la vie quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi et communiquer dans sa langue habituelle).

¹⁰ Le taux de couverture médicale est la part des adhérents et des bénéficiaires des systèmes de couverture médicale dans la population totale.

Tableau n° 17: Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence

	Province			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Masculin	4,0	4,2	4,1	4,0	5,0	4,3	4,2	5,6	4,7
Féminin	3,9	4,2	4,0	4,1	5,2	4,4	4,3	5,6	4,8
Total	3,9	4,2	4,1	4,1	5,1	4,4	4,2	5,6	4,8

Source : RGPH 2024

Selon les résultats du RGPH 2024, la province présente un taux de prévalence du handicap de l'ordre de 4,1%, inférieur à celui enregistré au niveau régional de 0,3 points (4,4%) et de 0,7 points à la moyenne nationale (4,8%).

Selon le milieu de résidence, les ruraux de la province sont relativement plus exposés au risque d'incapacité que les citadins. Le taux de prévalence du handicap en milieu rural (4,2%) dépasse de 0,3 points celui enregistré en milieu urbain (3,9%). Ce constat reste valable aux niveaux régional et national.

Les hommes de la province sont plus exposés au handicap que les femmes. Par contre aux niveaux régional et national, ce sont les femmes qui sont les plus exposés au handicap que les hommes.

8. Evolution des principaux indicateurs démographiques

Tableau n° 18: Evolution des principaux indicateurs démographiques

		2014	2024	Ecart absolu
Structure par groupes d'âges	0 - 4 ans	10,6	8,6	-2,0
	5 - 9 ans	9,4	9,8	0,4
	10 -14 ans	9,7	9,9	0,2
	15 - 59 ans	62,4	59,7	-2,7
	60 ans et plus	7,9	11,8	3,9
	Total	100,0	100,0	0,0
Etat matrimonial	Célibataire	33,7	31,6	-2,1
	Marié	59,1	60,2	1,1
	Autres	7,2	8,2	1,0
	Ensemble	100,0	100,0	0,0
Taux de célibat définitif à 55 ans	Masculin	4,1	5,3	1,2
	Féminin	5,9	9,3	3,4
	Ensemble	5,0	7,4	2,4
Age moyen singulier au mariage	Masculin	30,1	30,8	0,7
	Féminin	24,8	23,7	-1,1
	Ensemble	27,5	27,3	-0,2
Indicateur conjoncturel de fécondité	Urbain	2,0	1,85	-0,15
	Rural	2,7	2,58	-0,12
	Ensemble	2,3	2,14	-0,16

Source : RGPHs 2014 et 2024

L'analyse comparative des principaux indicateurs démographiques relatifs à la province de Kenitra, au cours de la période intercensitaire, permet de relever les constatations suivantes :

- ✓ Augmentation considérable de la part des personnes âgées (60 ans et plus) de 3,9 points et baisse de la part des personnes potentiellement actives (15-59ans) de 2,7 points et celle des enfants de 0 à 4 ans de 2 points;
- ✓ Hausse du poids des mariés dans la population totale de 15 ans et plus (+1,1 points) au détriment de celui des célibataires (-2,1 points) ;

- ✓ Le taux de célibat définitif à 55 ans a connu une hausse de 2,4 points, même tendance a été constaté pour les femmes (3,4 points), alors que cette hausse pour les hommes était de 1,2 points seulement;
- ✓ L'âge moyen singulier au mariage a connu une baisse de 0,2 points, la même tendance a été constaté pour les femmes (-1,1 points), alors que l'âge singulier moyen au mariage pour les hommes a connu une augmentation de 0,7 points;
- ✓ Baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité, en passant de 2,3 enfants par femme en 2014 à 2,14 en 2024, soit (-0.16 points). Cette baisse de fécondité peut être expliquée par les changements intervenus dans les comportements matrimoniaux, incluant une utilisation accrue des moyens contraceptifs et l'augmentation des cas de divorce.

Chapitre 2 : Capital humain

Chapitre 2 : Capital humain

Conscient de l'importance et du rôle de l'éducation comme facteur d'amélioration des conditions de vie de la population, l'Etat a toujours considéré ce secteur comme étant un chantier de premier ordre ayant comme lignes directrices : la généralisation de l'enseignement et la lutte contre l'analphabétisme.

1. Aptitude à lire et à écrire

L'analyse du phénomène d'analphabétisme¹¹, moyennant le taux d'analphabétisme¹² permet le suivi et l'évaluation des avancées réalisées en la matière, afin de mieux orienter les actions futures, en tenant compte des facteurs « espace et genre ».

1.1. Analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

L'analyse différentielle des taux d'analphabétisme par milieu de résidence et par sexe, tableau n°19 et graphique n°12, a permis de déceler la présence d'énormes disparités.

Tableau n° 19: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	10,0	30,8	18,8
Féminin	22,0	49,6	32,8
Province	16,2	39,9	25,8
Région	15,9	39,0	22,4
National	17,3	38,0	24,8

Source : RGPH 2024

Au niveau provincial, la population analphabète constitue 25,8% de la population totale de plus 10 ans. Ce taux dépasse celui de la région (22,4%) de 3,4 points, et de 1 point celui enregistré au niveau national (24,8%).

La différenciation par milieu de résidence, montre que le phénomène d'analphabétisme est beaucoup plus répandu en milieu rural qu'en

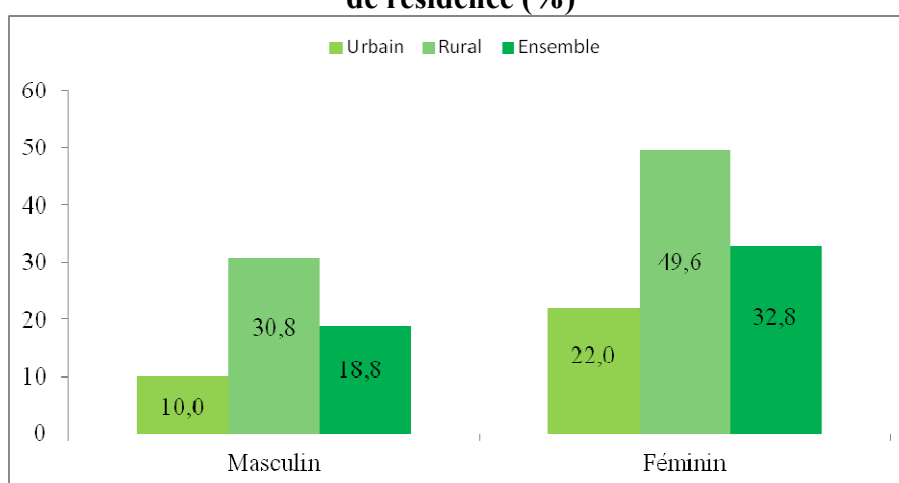
¹¹ Est considérée comme alphabétisée toute personne «capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne ».

¹² Le taux d'analphabétisme n'est autre que la population analphabète âgée de 10 ans et plus, rapportée à la population totale correspondante.

milieu urbain. En effet, presque 4 ruraux sur 10 sont analphabètes (39,9%) contre moins de 2 personnes sur 10 en milieu urbain (16,2%), soit un écart absolu de 23,7 points.

Par ailleurs, la situation est encore plus alarmante par sexe. En effet, 32,8% de la population provinciale féminine est analphabète, contre 18,8% de celle masculine. Cette situation s'aggrave davantage chez les femmes rurales, puisque 49,6 % d'entre elles sont analphabètes.

Graphique n°12: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

2. Connaissance des langues

La lecture du tableau n°20, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites, par milieu de résidence et par sexe permet de formuler les constatations suivantes:

Parmi la population alphabétisée au niveau provincial, 99,5% savent lire et écrire l'Arabe, 53,6% savent lire et écrire le Français, 19,3% savent lire et écrire l'Anglais et seulement 0,7% savent lire et écrire l'Amazigh (Tifinagh).

La population francophone est de l'ordre de 65,2% en milieu urbain contre 29,9% en milieu rural ; tant dis que la population Anglophone urbaine dépasse de loin celle rurale; 26,4% contre 4,8% respectivement.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KENTRA

La proportion des personnes amazighophones s'élève à 1,0% en milieu urbain contre seulement 0,2% en milieu rural.

Tableau n° 20: Population alphabétisées de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) et selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,4	1,0	25,9	65,2
	Féminin	99,4	0,9	26,8	65,2
	Ensemble	99,4	1,0	26,4	65,2
Rural	Masculin	99,9	0,2	4,2	28,7
	Féminin	99,8	0,3	5,8	31,7
	Ensemble	99,9	0,2	4,8	29,9
Ensemble	Masculin	99,5	0,7	18,2	52,2
	Féminin	99,6	0,7	20,6	55,4
	Ensemble	99,5	0,7	19,3	53,6

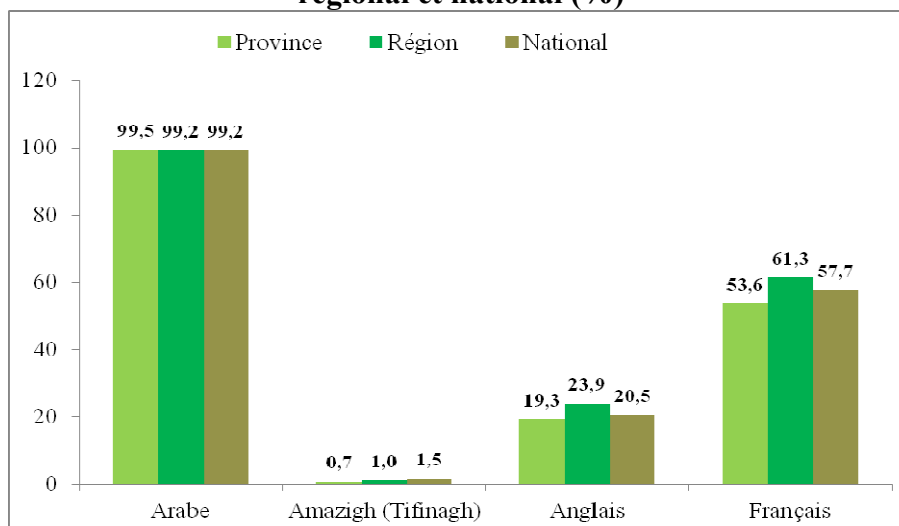
Source : RGPH 2024

Par ailleurs, pour la connaissance de l'Arabe, les deux sexes la maîtrisent (99,6% pour les femmes et 99,5% pour les hommes). Et pour l'Amazigh, seulement 0,7% des deux sexes savent la lire et l'écrire en utilisant la graphie Tifinagh.

Par contre, lorsqu'il s'agit du Français, les femmes (55,4%) l'emportent sur les hommes (52,2%). Et de même lorsqu'il s'agit de l'Anglais, les femmes dépassent les hommes de 2,4 points.

L'analyse du graphique n°13 montre l'existence d'une certaine similitude des structures des langues lues et écrites à tous les niveaux géographiques.

Graphique n°13: Population alphabétisées de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) aux niveaux provincial, régional et national (%)



Source : RGPH 2024

3. Scolarisation et niveau d'instruction

La scolarisation et le niveau d'instruction ont toujours été considérés comme des variables clés du niveau de développement économique et social. En même temps, ce sont des composantes principales dans les analyses socioéconomiques et démographiques.

3.1. Scolarisation des enfants

Le calcul du taux de scolarisation, tableau n°21, montre qu'au niveau de la province de Kénitra, 94,1% des enfants âgés de 7 à 12 ans sont scolarisés au moment du recensement. Ce taux est proche de celui enregistré au niveau national (95,8%).

Par ailleurs, ce taux dépend beaucoup plus du milieu de résidence que du sexe. En effet, indépendamment du sexe, 96,0% des enfants en milieu urbain ont fréquenté un établissement scolaire, contre seulement 92,2% en milieu rural. Ces différences restent presque les mêmes lorsqu'il s'agit de la scolarisation des filles selon le milieu de résidence. En effet, 91,9% des filles rurales sont scolarisées contre 96,0% de celles citadines, soit un écart de 4,1 points.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KENTRA

De tels résultats montrent clairement que la généralisation de la scolarisation des enfants du milieu rural de la province, notamment des filles a connu un grand progrès.

Tableau n° 21; Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 par sexe et milieu de résidence (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	96,0	92,4	94,2
	Féminin	96,0	91,9	94,0
	Total	96,0	92,2	94,1
Région	Masculin	96,1	94,3	95,5
	Féminin	96,6	93,9	95,6
	Total	96,4	94,1	95,6
National	Masculin	96,1	95,2	95,7
	Féminin	96,5	95,1	95,9
	Total	96,3	95,1	95,8

Source : RGPH 2024

3.2. Niveau d'étude

La répartition de la population provinciale de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général et le milieu de résidence, tableau n°22, fait apparaître que 33,7% de cette population n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement, soit un niveau dépassant respectivement de 4,3 et 1,9 points ceux enregistrés aux niveaux régional (29,4%), et national (31,8%).

Cette proportion s'élève à 47,4% en milieu rural contre 23,6% en milieu urbain. Ceci témoigne de l'existence d'énormes disparités entre milieux (presque 24 points d'écart).

Tableau n° 22: Population provinciale de 10 ans et plus par niveau d'études dans l'enseignement général et par milieu de résidence (%)

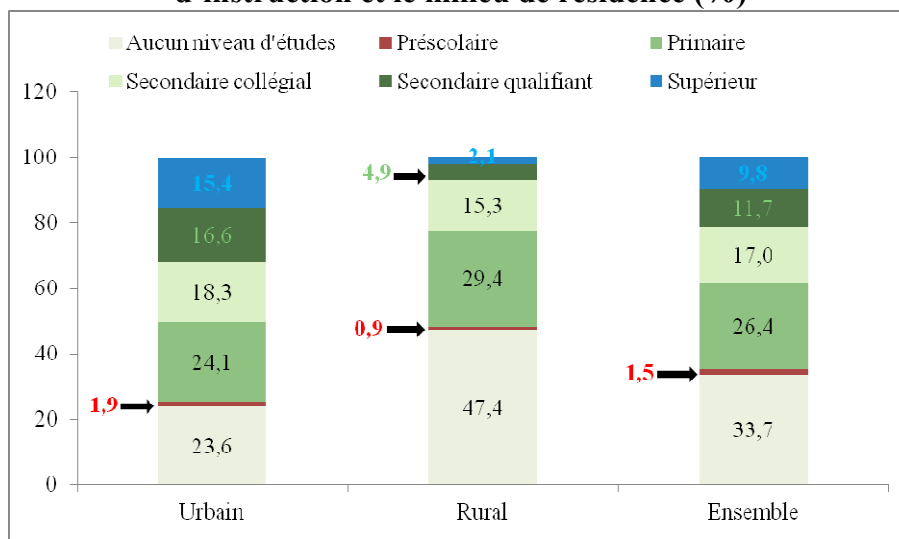
	Kénitra			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Aucun niveau d'études	23,6	47,4	33,7	23,1	44,5	29,4	24,9	43,3	31,8
Préscolaire	1,9	0,9	1,5	1,8	1,3	1,7	1,8	1,6	1,7
Primaire	24,1	29,4	26,4	22,7	28,6	24,4	25,0	30,0	26,8
Secondaire collégial	18,3	15,3	17,0	17,9	16,1	17,3	18,2	15,2	17,1
Secondaire qualifiant	16,6	4,9	11,7	17,9	6,5	14,5	16,0	6,1	12,3
Supérieur	15,4	2,1	9,8	16,7	3,0	12,6	14,0	3,9	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

S'agissant de la population scolarisée, on relève la prédominance de la population ayant atteint un niveau d'enseignement primaire (26,4%), suivie par celle ayant atteint respectivement un enseignement secondaire collégial (17,0%) et un enseignement secondaire qualifiant (11,7%). Par contre, la population scolarisée ayant atteint un niveau supérieur ne représente que 9,8 %.

Selon le milieu de résidence, 74,4% des citoyens, âgés de 10 ans et plus ont un niveau d'étude au moins égal au niveau fondamental contre 51,7% pour les ruraux.

Graphique n°14: Population provinciale selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

Selon le sexe, 38,7% des femmes de la province de Kénitra n'ont aucun niveau d'étude contre 28,7% pour les hommes.

Tableau n°23: Population provinciale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Aucun niveau d'études	18,7	28,4	23,6	41,7	53,4	47,4	28,7	38,7	33,7
Préscolaire	2,0	1,8	1,9	0,9	0,8	0,9	1,6	1,4	1,5
Primaire	25,7	22,5	24,1	31,3	27,4	29,4	28,2	24,5	26,4
Secondaire collégial	20,3	16,4	18,3	18,5	11,9	15,3	19,5	14,6	17,0
Secondaire qualifiant	17,7	15,6	16,6	5,4	4,4	4,9	12,3	11,0	11,7
Supérieur	15,6	15,2	15,4	2,2	2,0	2,1	9,8	9,8	9,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

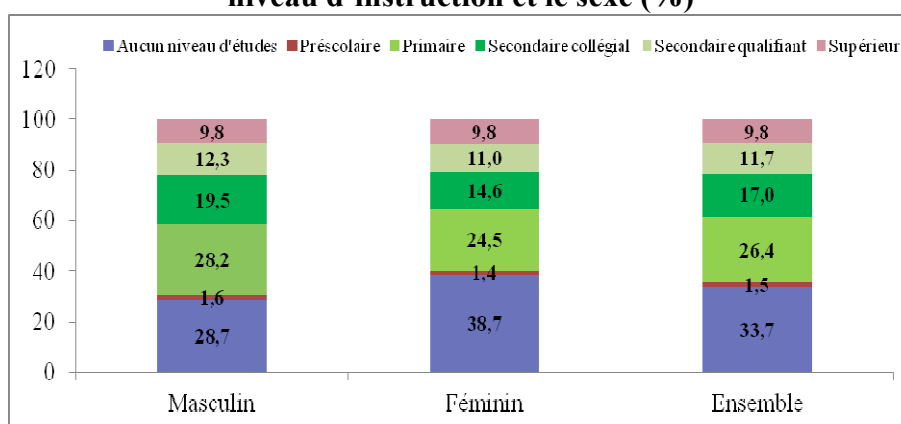
Source : RGPH 2024

Ceci montre l'existence d'un retard considérable en matière de scolarisation des filles, notamment en milieu rural où plus de 53,4%

de la population féminine de plus de 10 ans n'a jamais fréquentée un établissement scolaire.

Notons, en fin, que l'écart entre les deux sexes atteint son maximum pour le secondaire collégial (4,9 points), et son minimum pour le secondaire qualifiant (1,3 points). Par contre dans l'enseignement supérieur, il y a égalité entre les deux sexes.

Graphique n°15: Population provinciale de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe (%)

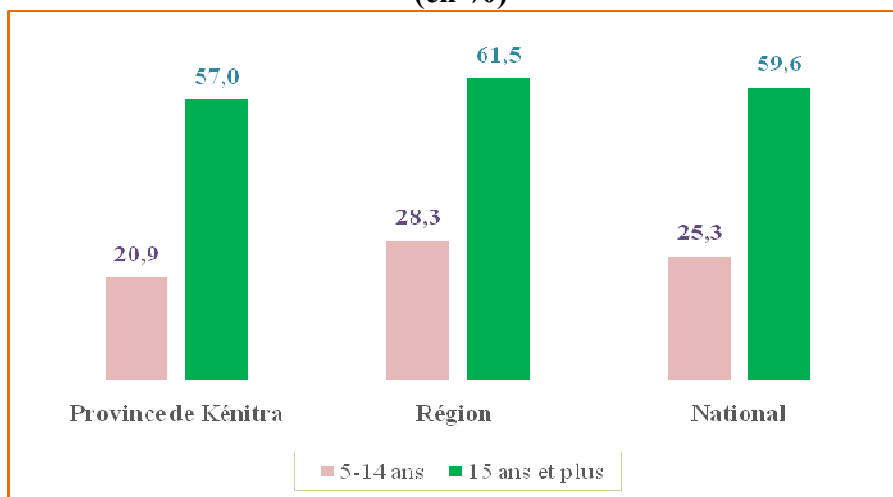


Source : RGPH 2024

4. Utilisation de l'internet

En 2024, le taux d'utilisation d'internet par la population âgée de 15 ans et plus, durant les trois derniers mois précédant le recensement, a été estimé à 57,0% au niveau de la province de Kénitra, à 61,5% pour la région et à 59,6% à l'échelle nationale. Quant aux enfants âgés de 5 à 14 ans, ce taux n'a pas dépassé le tiers. En effet, la région a affiché un taux maximal de 28,3%, suivie du niveau national avec 25,3% et de celui provincial avec 20,9%.

**Graphique n° 16: Proportions d'utilisation d'internet, en 2024
(en %)**



Source : RGPH 2024

4.1. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le sexe

L'analyse des données relatives à l'utilisation d'internet selon le sexe et le niveau d'étude dans la province de Kénitra met en évidence une relation positive entre le niveau d'instruction et l'usage des technologies de l'information et de la communication pour la population âgée de 5 ans et plus. En effet, la proportion des utilisateurs d'internet durant les trois derniers mois augmente significativement à mesure que le niveau d'études s'élève, passant de 21,5% parmi les personnes sans niveau d'instruction à 95,6% pour celles ayant un niveau d'enseignement supérieur. Cette tendance s'observe également au niveau régional et national, traduisant l'influence déterminante du capital éducatif sur l'usage des outils numériques.

Tableau n°24: Part de la population âgée de 5 ans et plus utilisant internet durant les trois derniers mois selon le sexe et le niveau scolaire (%)

		Aucun niveau d'études	Précolaire moderne/traditionnel	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur
Kénitra	Msculin	27,8	24,0	36,9	66,8	85,4	95,6
	Féminin	17,3	19,6	32,5	59,5	83,7	95,6
	Total	21,5	21,9	34,8	63,7	84,6	95,6
Région	Msculin	24,2	23,5	40,0	68,3	86,5	95,9
	Féminin	19,6	21,9	37,9	65,2	85,8	95,9
	Total	21,3	22,8	39,0	66,9	86,2	95,9
National	Msculin	23,8	21,8	40,9	70,0	86,7	95,4
	Féminin	21,3	20,0	39,3	65,4	85,7	95,5
	Total	22,2	21,0	40,1	68,1	86,2	95,5

Source ; RGPH 2024

Par ailleurs, les données relèvent la persistance d'un écart de genre dans l'utilisation d'internet durant les trois derniers mois, particulièrement chez les personnes faiblement instruites. Ainsi, dans la province de Kénitra, 27,8% des hommes sans niveau d'études ont utilisé internet durant les trois derniers mois contre seulement 17,3% des femmes. Cet écart se réduit progressivement avec le niveau d'études pour devenir quasi nul au niveau supérieur (95,6% pour les deux sexes).

Les taux observés dans la province de Kénitra sont globalement proches des moyennes régionales et nationales, ce qui traduit une intégration satisfaisante de la population provinciale dans la dynamique nationale de digitalisation. Toutefois, les disparités selon le genre et le niveau d'instruction restent un défi à relever pour promouvoir une inclusion numérique plus équitable.

4.2. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

Selon le milieu de résidence, l'écart demeure perceptible, particulièrement parmi la population âgée de 5 ans et plus faiblement instruite. Dans la province de Kénitra, seuls 18,6% des ruraux sans

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KENITRA

niveau d'études ont utilisés internet durant les trois derniers mois contre 26,2% en milieu urbain.

Tableau n° 25: Part de la population âgée de 5 ans et plus utilisant internet durant les trois derniers mois selon le milieu de résidence et le niveau scolaire (%)

		Aucun niveau d'études	Précolaire moderne/traditionnel	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur
Kénitra	Urbain	26,2	27,7	43,8	71,5	87,7	96,3
	Rural	18,6	7,3	24,9	51,0	70,6	87,8
	Ensemble	21,5	21,9	34,8	63,7	84,6	95,6
Région	Urbain	27,8	27,9	47,3	73,4	88,5	96,5
	Rural	14,0	7,6	23,2	49,7	71,0	88,5
	Ensemble	21,3	22,8	39,0	66,9	86,2	95,9
National	Urbain	30,0	26,8	48,0	74,3	88,6	96,2
	Rural	15,3	10,3	29,1	55,5	75,9	90,7
	Ensemble	22,2	21,0	40,1	68,1	86,2	95,5

Source : RGPH 2024

Selon le milieu de résidence, l'écart demeure perceptible, particulièrement parmi la population âgée de 5 ans et plus faiblement instruite. Dans la province de Kénitra, seuls 18,6% des ruraux sans niveau d'études ont utilisés internet durant les trois derniers mois contre 26,2% en milieu urbain.

Toutefois, cet écart se réduit avec l'élévation du niveau d'études traduisant une amélioration progressive de l'accès numérique dans le milieu rural.

Ces données permettent de confirmer que l'éducation reste un facteur déterminant de l'usage d'internet et que les inégalités entre milieux de résidence persistent bien qu'elles s'atténuent avec la montée du niveau scolaire.

5. Evolution des principaux indicateurs culturels

Tableau n° 26: Evolution des taux d'analphabétisme et de scolarisation, Province de Kénitra

Indicateur	Milieu	Sexe	2014	2024
Taux d'analphabétisme	Urbain	Masculin	14,1	10,0
		Féminin	30,3	22,0
		Total	22,4	16,2
	Rural	Masculin	41,5	30,8
		Féminin	65,0	49,6
		Total	53,0	39,9
	Ensemble	Masculin	25,8	18,8
		Féminin	44,3	32,8
		Total	35,1	25,8
Taux de scolarisation	Ensemble	Masculin	94,0	94,2
		Féminin	93,2	94,0
		Total	93,6	94,1

Source : RGPH 2014 et 2024

5.1 Evolution des taux d'analphabétisme :

La situation de l'éducation a connu une amélioration notable entre les deux recensements. En effet, le taux d'analphabétisme a chuté de 9,3 points, passant de 35,1% en 2014 à 25,8% en 2024. Cette amélioration a touché aussi bien les deux sexes que les deux milieux de résidence. De ce fait, le taux d'analphabétisme féminin est passé de 44,3% en 2014 à 32,8% en 2024, réalisant ainsi une amélioration de 11,5 points. De même, le taux d'analphabétisme masculin s'est amélioré de 7 points en passant de 25,8% en 2014 à 18,8% en 2024.

En milieu rural, le taux d'analphabétisme a connu une baisse de 13,1 points, passant de 53,0% en 2014 à 39,9% en 2024. En milieu urbain, cette baisse est de 6,2 points (22,4% en 2014 contre 16,2% en 2024).

Aussi, au niveau de chaque milieu de résidence, le recul des taux féminins est-il plus important que celui des taux masculins :

- ✓ En milieu urbain, le taux d'analphabétisme féminin s'est amélioré de 8,3 points (30,3% en 2014 contre 22,2% en 2024),

alors que celui masculin ne s'est amélioré que de 4,1 points (14,1% en 2014 contre 10,0% en 2014).

- ✓ En milieu rural, le taux d'analphabétisme féminin a gagné 15,4 points en passant de 65,0% en 2014 à 49,6% en 2024, contre un gain de 10,7 points pour les hommes (41,5% en 2014 contre 30,8% en 2024).

Notons enfin que malgré ces performances, les taux féminins restent encore plus élevés que ceux masculins.

5.2 Evolution des taux de scolarisation:

le taux de scolarisation provincial s'est amélioré de plus de 0,5 points entre 2014 et 2024, passant de 93,6% à 94,1%. Cette amélioration est plus importante chez les filles (0,8 points) pour qui le taux est passé de 93,2% en 2014 à 94,0% en 2024, que chez les garçons (0,2 points) dont le taux est passé de 94,0% en 2014 à 94,2% en 2024.

Chapitre 3 : Défis socio-économiques

Chapitre 3 : Défis socio-économiques

Ce chapitre vise, essentiellement, à dresser le profil socioéconomique de la population, selon les niveaux d'activité et selon les structures professionnelles.

1. Activité

1.1. Taux net d'activité

Une analyse minutieuse de l'activité exige l'utilisation d'indicateurs plus appropriés, à savoir les taux nets d'activité.

Tableau n° 27: Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	65,0	24,4	44,1
	Rural	72,2	10,3	42,1
	Ensemble	68,0	19,1	43,3
Région	Urbain	64,9	25,8	44,7
	Rural	68,6	8,5	39,1
	Ensemble	66,0	21,2	43,1
National	Urbain	66,7	22,2	43,8
	Rural	67,9	6,8	37,6
	Ensemble	67,1	16,8	41,6

Source : RGPH 2024

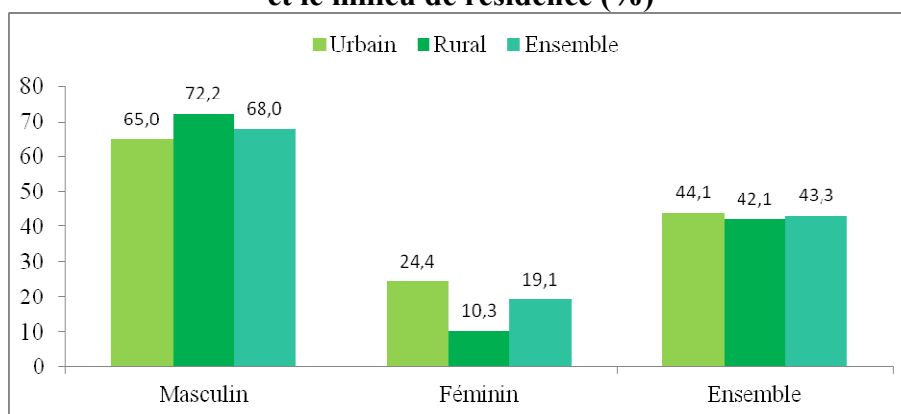
La participation à l'activité économique, au niveau provincial, tableau n°27, s'élève à 43,3%, et les taux par milieu ne s'écartent que d'un point du taux moyen provincial (42,1% en milieu rural et 44,1% en milieu urbain). Ce taux dépasse aussi bien celui enregistré au niveau régional (43,1%) que celui du niveau national (41,6%).

Selon le sexe nous soulignons la forte participation des hommes par rapport aux femmes de la province, et ce quel que soit le niveau géographique. En effet, le taux net d'activité est presque trois fois et demis plus important chez les hommes (68,0%) que chez les femmes (19,1%).

En plus, la prédominance de l'activité masculine est partout établie, notamment au niveau provincial. En effet, en milieu urbain, le taux d'activité des hommes est de l'ordre de 65,0% contre 24,4% pour les

femmes. De même en milieu rural, ces taux s'établissent respectivement à 72,2% et à 10,3%.

Graphique n°17: Taux net d'activité provincial selon le sexe et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

1.2 Taux net d'activité par âge et milieu de résidence

L'analyse des taux d'activité selon les tranches d'âge au niveau de la province de Kénitra, (Tableau n°28), montre que le taux d'activité augmente rapidement entre les tranches d'âge [15-19 ans] et [20-24 ans], se stabilise autour de 56,6% à 59,5% entre [25-29 ans] et [45-49 ans], avant d'enregistrer une diminution progressive à partir de 50 ans.

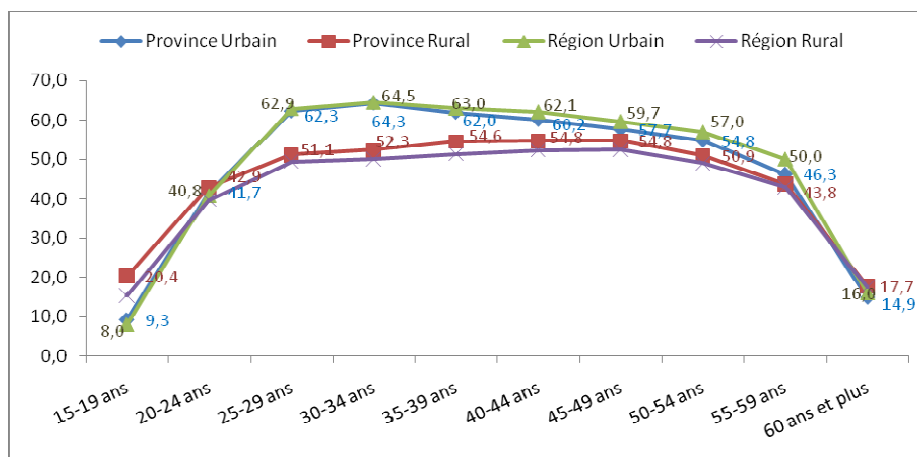
Tableau n° 28: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et les groupes d'âges (%)

		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60 ans et +
Province	Urbain	9,3	41,7	62,3	64,3	62,0	60,2	57,7	54,8	46,3	14,9
	Rural	20,4	42,9	51,1	52,3	54,6	54,8	54,8	50,9	43,8	17,7
	Ensemble	14,5	42,2	57,9	59,5	58,8	57,9	56,6	53,4	45,5	15,8
Région	Urbain	8,0	40,8	62,9	64,5	63,0	62,1	59,7	57,0	50,0	16,0
	Rural	15,3	39,8	49,4	50,1	51,4	52,3	52,5	49,0	43,1	17,5
	Ensemble	10,4	40,5	59,2	60,6	59,6	59,3	57,7	55,0	48,3	16,3
National	Urbain	9,7	41,2	60,9	61,3	60,7	59,9	58,1	55,2	48,8	16,3
	Rural	15,8	39,2	49,9	50,2	50,2	50,2	49,9	47,1	42,2	15,9
	Ensemble	12,1	40,5	57,1	57,5	57,0	56,4	55,2	52,4	46,6	16,1

Source : RGPH 2024

L'analyse par milieu de résidence indique qu'en milieu urbain, le taux d'activité est particulièrement faible chez les jeunes de 15 à 19 ans (9,3 %). Il augmente nettement entre 20 et 24 ans pour atteindre 41,7%. Entre 25 et 34 ans, la progression se poursuit de manière continue, culminant à 64,3% à la tranche d'âge [30–34 ans]. Entre 35 et 54 ans, le taux se stabilise à un niveau relativement élevé, oscillant entre 54,8% et 62,0%. À partir de 55 ans, une baisse graduelle s'observe (46,3%), qui deviennent plus marquée après 60 ans (14,9 %).

Graphique n°18: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et les groupes d'âges (%)



Source : RGPH 2024

En milieu rural, le taux d'activité suit la même tendance, Il augmente fortement entre [15-19 ans] et [20-24 ans], puis reste relativement stable autour de 51,1% à 54,8% jusqu'à 49 ans, avant de baisser progressivement à partir de 50 ans.

Dans l'ensemble, la province de Kenitra affiche des taux d'activité proches des moyennes régionale et nationale notamment en milieu urbain. En effet, le taux d'activité provincial urbain atteint un maximum de 64,3% aux tranches d'âge [30–34] ans, contre 64,5% au niveau de la région et 61,3% à l'échelle nationale. En milieu rural, la province enregistre un taux de 54,8%, dépassant à la fois la moyenne régionale (52,3%) et nationale (50,2%).

1.3 Taux net d'activité par âge et sexe

Au niveau de la province, les taux d'activité masculins sont nettement supérieurs à ceux des féminins, et ce pour toutes les tranches d'âge. Les hommes enregistrent des taux particulièrement élevés entre 25 et 49 ans, dépassant 80%, avec un maximum de 93,2 % pour la tranche [35-39 ans] (92,3% au niveau régional et 93,0% au niveau national).

Chez les femmes, le taux d'activité reste faible, ne dépassant pas 31,5% pour la tranche d'âge [25-29] (36,3% au niveau régional et 30,4% au niveau national). On observe également une diminution progressive du taux d'activité après l'âge de 50 ans pour les deux sexes. Cette tendance est similaire à celle observée au niveau régional.

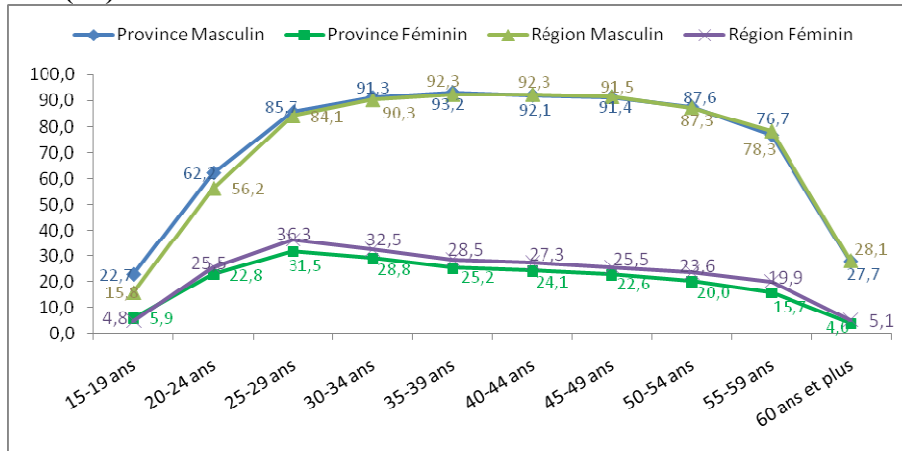
SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KENTRA

Tableau n° 29: Taux net d'activité par groupes d'âges et par sexe (%)

		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60 ans et +
Province	Masculin	22,7	62,2	85,7	91,3	93,2	92,1	91,4	87,6	76,7	27,7
	Féminin	5,9	22,8	31,5	28,8	25,2	24,1	22,6	20,0	15,7	4,0
	Ensemble	14,5	42,2	57,9	59,5	58,8	57,9	56,6	53,4	45,5	15,8
Région	Masculin	15,8	56,2	84,1	90,3	92,3	92,3	91,5	87,3	78,3	28,1
	Féminin	4,8	25,5	36,3	32,5	28,5	27,3	25,5	23,6	19,9	5,1
	Ensemble	10,4	40,5	59,2	60,6	59,6	59,3	57,7	55,0	48,3	16,3
National	Masculin	19,4	58,8	85,3	91,1	93,0	92,8	91,9	88,3	80,2	29,3
	Féminin	4,4	22,8	30,4	25,4	22,3	21,2	19,8	17,7	14,8	3,6
	Ensemble	12,1	40,5	57,1	57,5	57,0	56,4	55,2	52,4	46,6	16,1

Source : RGPH 2024

Graphique n°19: Taux net d'activité par tranche d'âge et par sexe(%)



Source : RGPH 2024

2. Emploi

L'étude de la situation dans la profession renseignée, entre autres, sur l'auto emploi et sur le travail rémunéré ou non.

Tableau n°30: Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

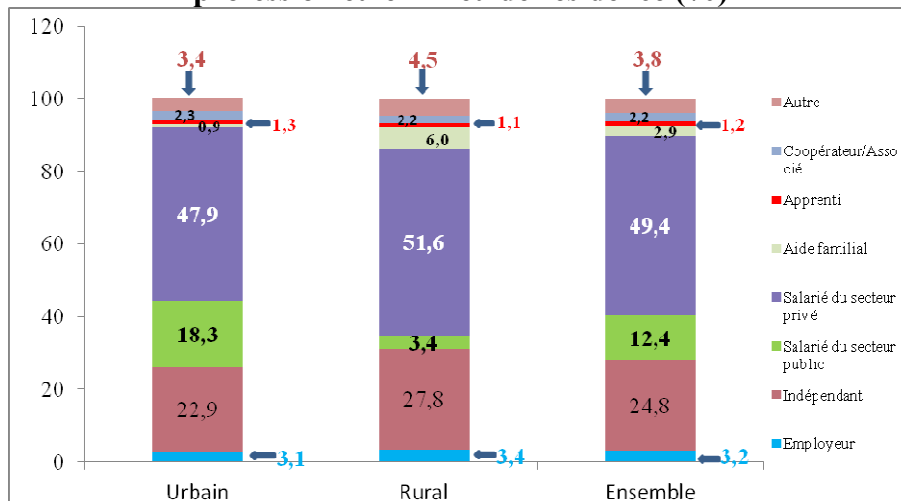
	Urbain	Rural	Ensemble	
Province	Population active occupée de 15 ans et plus	194 879	129 563	324 442
	Employeur	3,1	3,4	3,2
	Indépendant	22,9	27,8	24,8
	Salarié du secteur public	18,3	3,4	12,4
	Salarié du secteur privé	47,9	51,6	49,4
	Aide familial	0,9	6,0	2,9
	Apprenti	1,3	1,1	1,2
	Coopérateur /Associé	2,3	2,2	2,2
	Autre	3,4	4,5	3,8
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Population active occupée de 15 ans et plus	979 357	329 537	1 308 894
	Employeur	3,0	2,2	2,8
	Indépendant	21,2	29,5	23,3
	Salarié du secteur public	24,1	5,3	19,3
	Salarié du secteur privé	44,3	51,0	46,0
	Aide familial	0,7	4,9	1,8
	Apprenti	1,0	1,0	1,0
	Coopérateur /Associé	2,2	2,1	2,2
	Autre	3,3	4,1	3,5
	Total	100,0	100,0	100,0
National	Population active occupée de 15 ans et plus	5 938 508	2 826 209	8 764 717
	Employeur	3,6	1,5	2,6
	Indépendant	26,4	29,9	24,9
	Salarié du secteur public	16,0	7,3	14,3
	Salarié du secteur privé	45,5	49,3	49,2
	Aide familial	0,8	4,3	1,9
	Apprenti	1,1	1,0	1,0
	Coopérateur /Associé	3,0	2,0	2,3
	Autre	3,6	4,7	3,8
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

La répartition des actifs occupés de 15 ans et plus, au niveau provincial, selon la situation dans la profession, tableau n° 30, révèle la primauté du statut de salarié du secteur privé (49,4%), en seconde position, il y a les indépendants (24,8%), et en troisième position les salariés du secteur public (12,4%). Par contre, le poids des employeurs reste très faible puisqu'il ne représente que 3,2%. La même tendance est observée au niveau régional, avec toutefois, une proportion inférieure des salariés du secteur privé (46,0%) ainsi que pour les indépendants (23,3%) et les employeurs (2,8%), toutefois la proportion des salariés du secteur public de la région (19,3%) est supérieure à celle de la province (12,4%) et du national (14,3%) .

Selon le milieu de résidence, c'est toujours le statut des salariés du secteur privé qui prédomine soit en milieu urbain (47,9%) qu'en milieu rural (51,6%).

Graphique n°20: Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

Tableau n°31: Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe(%)

	Masculin	Féminin	Ensemble
Province			
Population active occupée de 15 ans et plus	255 335	69 107	324 442
Employeur	3,5	2,0	3,2
Indépendant	28,8	10,0	24,8
Salarié du secteur public	10,8	18,3	12,4
Salarié du secteur privé	45,8	62,6	49,4
Aide familial	2,9	3,1	2,9
Apprenti	1,4	0,5	1,2
Coopérateur /Associé	2,6	0,9	2,2
Autre	4,1	2,6	3,8
Total	100,0	100,0	100,0
Région			
Population active occupée de 15 ans et plus	993 774	315 120	1 308 894
Employeur	3,1	1,9	2,8
Indépendant	27,4	10,3	23,3
Salarié du secteur public	17,2	26,2	19,3
Salarié du secteur privé	42,8	56,0	46,0
Aide familial	1,8	1,7	1,8
Apprenti	1,2	0,5	1,0
Coopérateur /Associé	2,6	0,9	2,2
Autre	3,8	2,6	3,5
Total	100,0	100,0	100,0

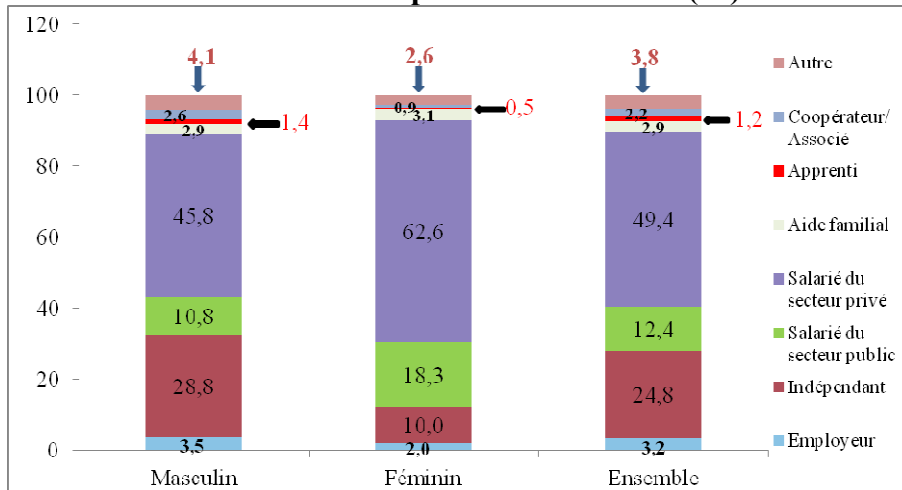
Source : RGPH 2024

La distribution des actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession varie énormément en fonction du sexe. En effet, si pour le statut des indépendants ce sont les hommes (28,8%) qui l'emportent sur les femmes (10,0%), soit à-peu-près 19 points d'écart, c'est l'inverse qui se produit au niveau du statut des salariés du secteur privé et public, puisque les femmes (62,6% et 18,3%) prédominent de 16,8 et 7,5 points d'écart respectivement par rapport aux hommes (45,8% et 10,8%). Mais, en parallèle, nous constatons l'existence d'un

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KENTRA

certain équilibre entre les sexes pour les autres statuts, avec des écarts ne dépassant pas un point et demi.

Graphique n°21: Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe (%)



Source : RGPH 2024

3. Chômage

Le taux de chômage provincial, qui se situe en 2024 à 18,0%, est inférieur aux taux enregistrés aux niveaux régional (19,8%) et national (21,3%)

En outre, l'analyse des taux de chômage selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, comparativement aux ruraux, les citadins trouvent beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi. Le taux de chômage urbain (20,0%) est supérieure de 5,3 points à celui rural (14,7%).

Tableau n°32: Taux de chômage par sexe et milieu de résidence(%)

		Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	19,1	14,4	17,0
	Féminin	22,5	16,9	21,3
	Total	20,0	14,7	18,0
Région	Masculin	19,0	17,8	18,7
	Féminin	22,9	23,5	23,0
	Total	20,2	18,4	19,8
National	Masculin	19,7	20,7	20,1
	Féminin	25,5	28,5	25,9
	Total	21,2	21,4	21,3

Source : RGPH 2024

Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché de travail, puisque le taux de chômage féminin est toujours supérieur à celui masculin (l'écart entre les deux sexes varie entre 2,5 et 3,4 points selon le milieu de résidence).

4. Evolution des principaux indicateurs de l'activité

Tableau n°33: Les principaux indicateurs de l'activité (%)

		2014	2024	Ecart	
Taux net d'activité	Urbain	Masculin	72,7	65,0	-7,7
		Féminin	27,6	24,4	-3,2
		Ensemble	49,4	44,1	-5,3
	Rural	Masculin	83,8	72,2	-11,6
		Féminin	17,4	10,3	-7,1
		Ensemble	51,4	42,1	-9,3
	Ensemble	Masculin	77,3	68,0	-9,3
		Féminin	23,6	19,1	-4,5
		Ensemble	50,2	43,3	-6,9
Taux de chômage	Urbain	Masculin	15,3	19,1	3,8
		Féminin	30,3	22,5	-7,8
		Ensemble	19,6	20,0	0,4
	Rural	Masculin	5,2	14,4	9,2
		Féminin	15,6	16,9	1,3
		Ensemble	6,9	14,7	7,8
	Ensemble	Masculin	10,7	17,0	6,3
		Féminin	26,0	21,3	-4,7
		Ensemble	14,4	18,0	3,6

Source : RGPH 2014 et 2024

L'examen du tableau n°33 montre que la participation de la population à l'activité économique a connu un certain ralentissement depuis le dernier recensement. En effet, l'offre de travail s'est rétrécie de presque sept points de pourcentage depuis 2014, en passant de 50,2% à 43,3% en 2024.

Selon le milieu de résidence, c'est au niveau du milieu rural où la chute des taux nets d'activité a été la plus intense puisqu'ils sont passés de 51,4% en 2014 à 42,1% en 2024, soit un recul de plus de neuf points (-9,3).

Selon le sexe, ce sont les femmes rurales qui ont enregistré les taux les plus faibles (10,3% en 2024 contre 17,4% en 2014), soit une dégradation de 7,1 points.

Le taux de chômage provincial a augmenté de 3,6 points au cours de la période intercensitaire puisqu'il est passé de 14,4% en 2014 à 18,0% en 2024. Cette augmentation globale a été essentiellement le fait de l'augmentation du taux de chômage masculin (+6,3) points, alors que le taux de chômage féminin a connu une baisse de (-4,7) points (26,0% en 2014 contre 21,3% en 2024).

Par milieu de résidence, on note la hausse du taux de chômage rural de 7,8 points passant de 6,9% en 2014 à 14,7% en 2024. En milieu urbain, le taux de chômage a presque stagné (+0,4) points.

Chapitre 4 : Conditions d'habitat

Chapitre 4 : Conditions d'habitat

Le droit au logement et l'accès à de bonnes conditions d'habitation constituent l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, dans la mesure où ils constituent la condition nécessaire susceptible de permettre aux citoyens de mener une vie dans la dignité.

Dans ce sens, l'analyse des principaux indicateurs des conditions d'habitation, dont notamment, le type d'habitat, le statut d'occupation et les équipements de base (électricité, eau, etc.), permet de mieux les apprécier.

1. Type de logement

La répartition des ménages sédentaires par type de logement, tableau n°34, montre qu'au niveau provincial, 61,0% des ménages occupent un logement de type "maison marocaine», contre 57,3% au niveau de la région. Le "logement rural" vient en deuxième position avec 16,9% (12,8% pour la région), suivi par le type de logement "Appartement" avec 14,3% (23,1% pour la région), et en quatrième position vient les logements de type "Maison sommaire/Bidonville" avec une participation de 5,1% (3,4% pour la région). Et en dernier lieu on trouve le type de logement "Villa/Etage de villa" 2,0% (2,7% pour la région).

Tableau n°34: répartition des ménages sédentaires selon le type de logement et le milieu de résidence (%)

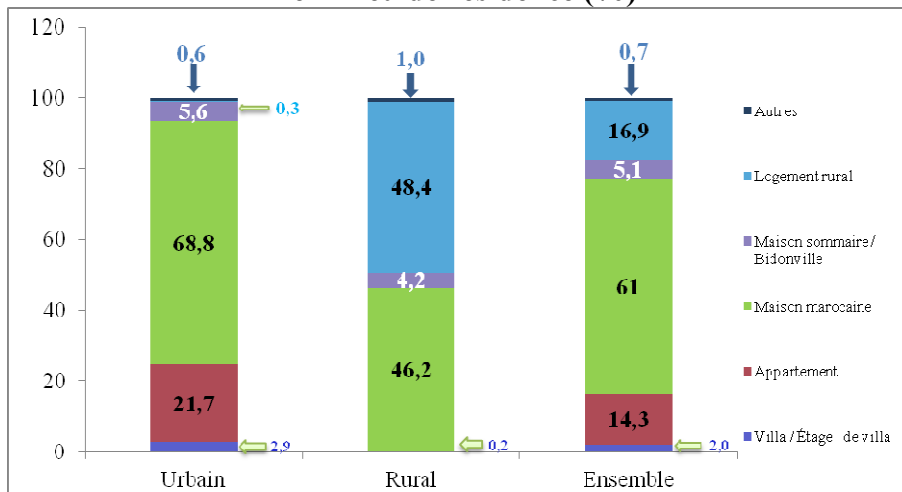
	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Nombre de ménages sédentaires	196 631	103 206	299 837	983 868	316 678	1 300 546
Villa / Étage de villa	2,9	0,2	2,0	3,3	0,6	2,7
Appartement	21,7	0,0	14,3	30,3	0,8	23,1
Maison marocaine	68,8	46,2	61,0	62,4	41,2	57,3
Maison sommaire / Bidonville	5,6	4,2	5,1	2,7	5,6	3,4
Logement rural	0,3	48,4	16,9	0,5	50,7	12,8
Autres	0,6	1,0	0,7	0,7	1,2	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Selon le milieu de résidence, c'est l'habitat de type "Logement rural" qui prédomine en milieu rural avec 48,4%, suivi par l'habitat de type "Maison marocaine" (46,2%) et "Maison sommaire/Bidonville" (4,2%). Les ménages occupant le type de logement "Villa/Etage de villa" et "Appartement" ne représentent que 0,2%.

En milieu urbain, plus de 68,8% des ménages habitent une "Maison marocaine". Loin derrière, les appartements sont occupés par 21,7% des ménages, suivi par "Maison sommaire/Bidonville" 5,6% et en dernière position les "Villas/Etage de villas" par 2,9%.

Graphique n°22: Ménages sédentaires selon le type de logement et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

2. Nombre de pièces du logement occupées par le ménage

En 2024, 44,9% des ménages sédentaires de la province de Kénitra occupent des logements constitués de 1 ou 2 pièces (43,9% au niveau régional et 46,2% à celui national) et 55,1% habitent des logements de 3 pièces et plus (56,1% à l'échelle régional et 53,8% pour l'ensemble du pays).

Tableau n°35: répartition des ménages sédentaires selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence (%)

		1P	2P	3P	4p et +	Total
Province	Urbain	12,1	32,0	34,9	21,1	100,0
	Rural	12,0	34,5	31,8	21,7	100,0
	Ensemble	12,0	32,9	33,9	21,2	100,0
Région	Urbain	10,4	30,6	39,7	19,3	100,0
	Rural	14,4	38,1	30,2	17,2	100,0
	Ensemble	11,4	32,5	37,4	18,7	100,0
National	Urbain	11,3	32,2	37,1	19,4	100,0
	Rural	14,7	36,6	31,0	17,7	100,0
	Ensemble	12,5	33,7	35,0	18,8	100,0

Source : RGPH 2024

Par milieu de résidence, il y a plus de ménages sédentaires ruraux occupants des logements d'au plus 2 pièces (46,5%) que de ménages sédentaires urbains (44,1%). Ce constat reste valable aussi bien au niveau régional (52,5% contre 41,0%) que national (51,3% contre 43,5%).

3. Statut d'occupation du logement

La répartition des ménages sédentaires selon le statut d'occupation aux niveaux provincial et régional, tableau n°36, montre que 74,9% des ménages sédentaires, respectivement 69,4% sont soit propriétaires de leurs logements, soit en phase d'accès à la propriété, respectivement 16,1% et 19,7% sont locataires et 9,0% et 10,9% sont logés gratuitement ou occupant des logements de fonction.

Tableau n°36: Répartition des ménages sédentaires selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence (%)

Statut d'occupation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaires¹³	66,3	91,3	74,9	63,9	86,7	69,4
Locataire	24,2	0,6	16,1	25,6	1,4	19,7
Autres	9,5	8,1	9,0	10,6	12,0	10,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

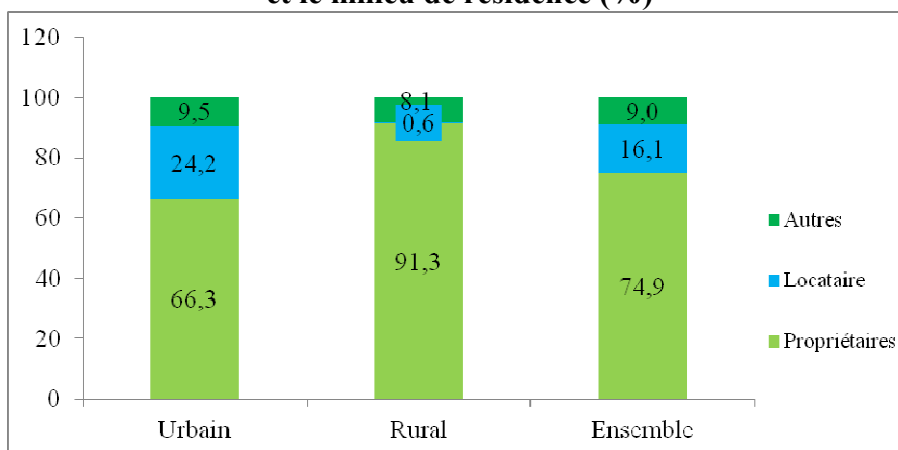
Source : RGPH 2024

En milieu rural, la quasi-totalité des ménages sédentaires sont propriétaires de leurs logements (91,3%) contre 86,7% au niveau rural régional.

La notion de location de logement est en revanche presque inexistante dans ce milieu, puisque les ménages locataires ne représentent que 0,6%.

En milieu urbain, 66,3% des ménages sédentaires sont propriétaires ou accédant à la propriété et 24,2% sont "locataires".

Graphique n°23: Ménages sédentaires selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

¹³ Y compris ceux accédant à la propriété.

4. Ancienneté du logement

La répartition des ménages sédentaires selon l'ancienneté du logement, tableau n°37, révèle que 34,0% des ménages occupent un logement ayant une ancienneté entre 20 ans et 49 ans, 30,7% habitent des logements dont l'âge est inférieur à 10 ans, 30,3% occupent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans et, en fin, seul 5,0% des ménages habitent des logements de 50 ans ou plus.

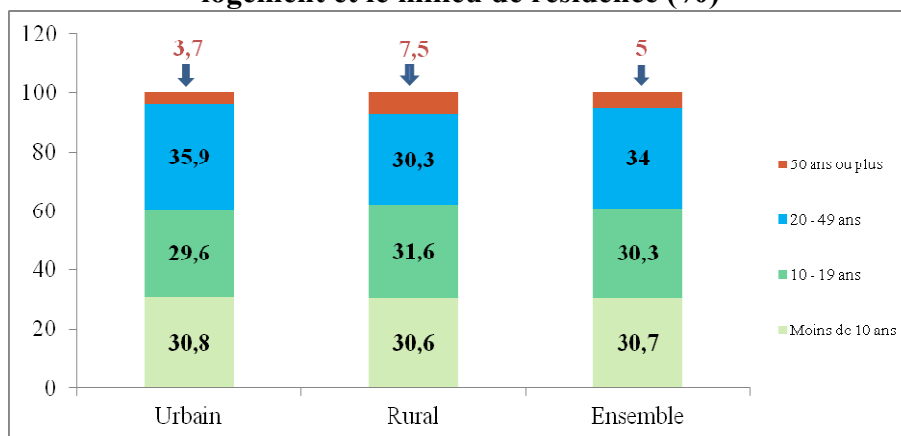
Comparée à la région, il paraît que la province a connu une forte dynamique en matière d'offre de logements au cours des deux dernières décennies. En effet, 61,0% des ménages sédentaires de la province occupent des logements dont l'ancienneté ne dépassant pas 20 ans, contre 52,2% seulement pour l'ensemble de la région.

Tableau n°37: Répartition des ménages sédentaires selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)

Ancienneté du logement	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	30,8	30,6	30,7	24,8	25,7	25,0
10 - 19 ans	29,6	31,6	30,3	26,1	30,5	27,2
20 - 49 ans	35,9	30,3	34,0	43,2	32,1	40,5
50 ans ou plus	3,7	7,5	5,0	5,9	11,7	7,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Graphique n°24: Ménages sédentaires selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

5. Equipements du logement

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages, est saisi à travers un ensemble d'équipements de base dont dispose le logement. Il s'agit, en particulier, de l'électricité, de l'eau courante, du mode d'évacuation des eaux usées, de l'existence de la cuisine, etc.

5.1. Equipements de base

Tableau n°38: Ménages sédentaires selon les équipements de base dont dispose le logement (%)

Equipements de base	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	98,8	95,2	97,5	98,6	94,7	97,7
W.C	99,7	95,8	98,3	99,6	91,7	97,7
Pièce d'eau	79,4	66,1	74,8	80,4	54,7	74,1
Électricité	98,7	92,7	96,6	98,7	89,0	96,4
Eau courante	92,5	15,6	66,0	96,7	31,4	80,8

Source : RGPH 2024

Au niveau provincial, 96,6% des ménages occupent des logements reliés au réseau public d'électricité (96,4% au niveau régional). Cette proportion s'élève à 98,7% en milieu urbain et à 92,7% en milieu rural (respectivement 98,7% et 89,0% au niveau régional).

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KENITRA

Le taux de raccordement au réseau public d'eau potable a atteint 66,0% ; selon le milieu de résidence, ce taux s'élève à 92,5% en milieu urbain et à 15,6% seulement en milieu rural. Cependant, le milieu rural de la province de Kénitra est marqué par un certain retard par rapport au rural de la région dont le taux de raccordement est de 31,4%.

Pour remédier à ce manque, notamment en milieu rural, les ménages non branchés au réseau public d'eau potable convoient d'autres sources d'approvisionnement en eau, tels que les fontaines publiques, les puits ou les sources.

Pour ce qui est des autres équipements du logement, il est à noter que 97,5% des ménages disposent d'une cuisine (98,8% en milieu urbain et 95,2% en milieu rural), 98,3% se servent d'un cabinet d'aisance (W.C) (99,7% en milieu urbain et 95,8% en milieu rural), et 74,8% de ménages disposent d'une pièce d'eau (79,4% en milieu urbain et 66,1% en milieu rural).

5.2. Mode d'évacuation des eaux usées

Tableau n°39: Ménages sédentaires selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)

Mode d'évacuation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public d'assainissement	88,0	3,0	58,7	94,4	7,6	73,2
Fosse septique	8,4	55,2	24,5	4,3	49,4	15,2
Autre	3,6	41,8	16,7	1,4	43,1	11,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

58,7% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'assainissement. Tandis que les ménages non raccordés (41,3%) se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit les fosses septiques et les puits perdus, soit sous forme de rejet dans la nature.

En outre, il existe un différentiel important, entre milieux de résidence. En effet, si pour le milieu urbain 88,0% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'assainissement, la

situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement 3,0% des ménages bénéficient de ce service.

5.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Tableau n°40: Ménages sédentaires selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%)

Mode d'évacuation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bac à ordures de la commune	69,0	2,7	46,2	76,3	7,6	59,5
Camion de la commune / Camion privé	26,0	1,7	17,6	21,2	3,3	16,8
Dans la nature	4,3	92,0	34,5	2,0	85,4	22,3
Autre	0,7	3,5	1,7	0,6	3,7	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Il existe une grande disparité entre ménages citadins et ménages ruraux quant aux modes utilisés pour évacuer les déchets ménagers. En effet, en milieu urbain, 69,0% des ménages de la province utilisent les bacs à ordures de la commune (76,3% au niveau de l'urbain régional), 26,0% se débarrassent des déchets par voie de Camion de la commune ou Camion privé (21,2% au niveau de l'urbain régional). Tandis que, 4,3% jettent leurs ordures dans la nature (2,0% au niveau de l'urbain régional). Enfin, 0,7% des ménages citadins de la province utilisent d'autres moyens contre 0,6% au niveau de l'urbain régional.

En milieu rural, la majorité des ménages jettent leurs ordures dans la nature (92,0% au niveau provincial et 85,4% au niveau régional).

5.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé

Tableau n°41: Ménages sédentaires selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%)

Mode de cuisson	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	99,4	93,9	97,5	99,2	92,4	97,5
Électricité	0,4	0,4	0,4	0,6	0,3	0,5
Charbon	0,1	1,3	0,5	0,0	0,9	0,3
Bois énergie	0,1	4,2	1,5	0,1	6,0	1,5
Autre	0,1	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2

Source : RGPH 2024

Le gaz constitue la principale source d'énergie pour la cuisson, et ce à tous les niveaux territoriaux. Plus de 9 ménages sur 10 utilisent le gaz, alors que l'électricité n'est utilisée que par 0,4% des ménages de la province et 0,5% des ménages de la région. Le charbon et le bois énergie qui ont été auparavant relativement sollicités en milieu rural ne sont utilisés actuellement que par 5,5% des ménages ruraux de la province et 6,9% des ménages ruraux de la région.

6. Evolution des principaux indicateurs de l'habitat

Tableau n°42: Evolution des principaux indicateurs de l'habitat, province de Kénitra

		2014			2024		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Type de logements	Villa / Étage de villa	5,4	0,8	3,8	2,9	0,2	2,0
	Appartement	13,3	0,2	8,7	21,7	0,0	14,3
	Maison marocaine	70,3	26,0	54,9	68,8	46,2	61,0
	Maison sommaire / Bidonville	9,3	4,1	7,5	5,6	4,2	5,1
	Logement rural	0,7	68,2	24,3	0,3	48,4	16,9
	Autres	0,9	0,6	0,8	0,6	1,0	0,7
	Total	100	100	100	100	100	100
Statut d'occupation	Propriétaire	69,4	94,7	78,3	66,3	91,3	74,9
	Locataire	21,4	0,5	14,1	24,2	0,6	16,1
	Autres	9,1	4,9	7,6	9,5	8,1	9,0
	Total	100	100	100	100	100	100
Equipements de base	Eau courante	86,0	8,3	58,9	92,5	15,6	66,0
	Électricité	92,6	88,8	91,3	98,7	92,7	96,6
	Réseau public d'assainissement	79,1	1,5	52,0	88,0	3,0	58,7

Source : RGPH 2014 et 2024

- **Type de logement :**

Entre 2014 et 2024, la typologie du logement de la province a connu des changements dans les deux sens. En Effet, les logements de type « Appartement » et « Maison marocaine » ont enregistré une augmentation de 5,6 points et 6,1 points par rapport à 2014, en passant de 8,7% à 14,3% et de 54,9% à 61,0% respectivement. Alors que les logements de type « Villa / Étage de villa », « Maison sommaire

/ Bidonville» et «logement rural» ont régressé de 1,8 points, 2,4 points et 7,4 points respectivement.

En milieu urbain, les parts des ménages résidant un habitat de type «Villa / Étage de villa» et «Maison sommaire / Bidonville» ont régressé de 2,5 points et 3,7 points, en passant, entre 2014 et 2024, de 5,4% à 2,9% et de 9,3% à 5,6% respectivement, en faveur des logements de type « Appartement » qui a progressé de 8,4 points (de 13,3% en 2014 à 21,7% en 2024).

En milieu rural, il est à noter la hausse de la part des ménages résidant des logements de type «Maison marocaine » de 20,2 points, en passant de 26,0% en 2014 à 46,2% en 2024. Ceci s'est opéré au dépend des logements de type «Logement rural » dont la part a diminué de 19,8 points (passant de 68,2% en 2014 à 48,4% en 2024).

• **Statut d'occupation :**

La part des ménages propriétaires leur logement a régressé de 3,4 points en 10 ans (74,9% en 2024 contre 78,3% en 2014), au profit des autres statuts d'occupation : « Locataire » et « Autres » qui ont progressé de 2,0 et 1,4 points (en passant respectivement de 14,1% à 16,1% et de 7,6% à 9,0%).

• **Principaux équipements de base :**

Les indicateurs d'accès aux équipements de base se sont bien améliorés entre 2014 et 2024, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Dans les villes, la part des ménages occupant un logement raccordé au réseau public d'eau potable s'est élevée de près de 6,5 points en passant de 86,0% à 92,5%. Le taux de raccordement au réseau public d'électricité a gagné 6,1 points (92,6% en 2014 à 98,7% en 2024). Enfin, le taux d'accès au réseau public d'assainissement s'est amélioré de 8,9 points en passant de 79,1% en 2014 à 88,0% en 2024.

En milieu rural, Le taux de raccordement au réseau public d'électricité a gagné 3,9 points (88,8% en 2014 à 92,7% en 2024). Et la part des ménages occupant un logement raccordé au réseau public d'eau potable s'est élevée de près de 7,3 points en passant de 8,3% à 15,6%. Enfin, le taux d'accès au réseau public d'assainissement s'est amélioré de 1,5 points en passant de 1,5% en 2014 à 3,0% en 2024. Mais ces deux derniers parts restent faible par rapport au taux de raccordement au réseau public d'électricité.

ANNEXE STATISTIQUE

Annexe statistique

Tableau n° 1A : Evolution de la population municipale par sexe et milieu de résidence, province de Kénitra

	2014			2024		
	M	F	T	M	F	T
Urbain	293 672	304 259	597 931	360 623	373 972	734 595
Rural	232 143	222 103	454 246	278 435	261 633	540 068
Ensemble	525 815	526 362	1 052 177	639 058	635 605	1 274 663

Source : RGPH 2014, 2024

Tableau n°2A : Population régionale alphabétisée selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence et le sexe (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,0	1,2	27,7	67,8
	Féminin	99,1	1,1	29,5	68,1
	Total	99,0	1,2	28,6	67,9
Rural	Masculin	99,7	0,5	6,3	36,6
	Féminin	99,7	0,6	8,7	39,8
	Total	99,7	0,5	7,3	37,9
Ensemble	Masculin	99,2	1,1	22,5	60,2
	Féminin	99,2	1,0	25,4	62,6
	Total	99,2	1,0	23,9	61,3

Source : RGPH 2024

Tableau n°3A : Population nationale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,1	1,5	24,4	64,1
	Féminin	99,1	1,4	26,1	64,6
	Total	99,1	1,5	25,2	64,3
Rural	Masculin	99,4	1,6	8,6	40,7
	Féminin	99,3	1,7	11,0	44,2
	Total	99,3	1,6	9,6	42,1
Ensemble	Masculin	99,2	1,5	19,3	56,5
	Féminin	99,2	1,5	22,0	59,1
	Total	99,2	1,5	20,5	57,7

Source : RGPH 2024

Tableau n°4A : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau d'étude	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Aucun niveau d'étude	17,9	28,1	23,1	37,9	51,5	44,5	24,0	34,7	29,4
Préscolaire	2,0	1,6	1,8	1,4	1,2	1,3	1,8	1,5	1,7
Primaire	24,5	21,0	22,7	30,8	26,3	28,6	26,4	22,5	24,4
Secondaire collégial	19,7	16,1	17,9	19,7	12,3	16,1	19,7	15,0	17,3
Secondaire qualifiant	19,1	16,6	17,9	7,3	5,7	6,5	15,6	13,5	14,5
Supérieur	16,8	16,6	16,7	2,9	3,1	3,0	12,6	12,7	12,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KENITRA

Tableau n°5A : Population nationale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau d'étude	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Aucun niveau d'étude	19,7	30,1	24,9	36,3	50,5	43,3	26,0	37,5	31,8
Préscolaire	2,0	1,7	1,8	1,7	1,4	1,6	1,9	1,6	1,7
Primaire	26,6	23,4	25,0	32,3	27,7	30,0	28,7	25,0	26,8
Secondaire collégial	20,4	16,1	18,2	18,8	11,4	15,2	19,8	14,4	17,1
Secondaire qualifiant	17,1	14,9	16,0	6,8	5,3	6,1	13,2	11,4	12,3
Supérieur	14,2	13,8	14,0	4,1	3,7	3,9	10,4	10,1	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024



المنكوية السامية للتخطيط

ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⴰⵔⵜ

Haut-Commissariat au Plan

DIRECTION REGIONALE DE RABAT-SALE-KENITRA

7 Avenue Idriss Alakbar, Hassan-Rabat-Maroc

BP: 8823 Hassan-Rabat 10090

Tél : 00 212.0537.73.42.97/57/77

Fax: 00 212.0537.73.42.49

[https:// www.hcp.ma/region-rabat](https://www.hcp.ma/region-rabat)

[https:// www.hcp.ma/region-kenitra](https://www.hcp.ma/region-kenitra)